



Route Moukondo-Nkombo

Un taxi finit sa course dans la rivière Tsiémé

Si ce n'est un accident causant mort d'hommes et des dégâts matériels, la route Nkombo-Moukondo peut donner lieu à des braquages hallucinants. Tel a été le cas, le 8 octobre, lorsqu'un taxi a fini sa course dans la rivière Tsiémé du fait d'une altercation entre le chauffeur, pris en sandwich par ses agresseurs qui cherchaient à lui ravir sa voiture. [Page 6](#)



FOOTBALL

Issa Hayatou, désormais président par intérim de la Fifa



Suite à la suspension de l'actuel président de la Fédération internationale de football association (Fifa), Joseph Sepp Blatter, par le Comité d'éthique, le Camerounais Issa Hayatou, en même temps président de la CAF (Confédération africaine de football), a été désigné président intérimaire jusqu'à la convocation du congrès extraordinaire qui choisira le nouveau patron du football mondial.

Aussitôt les fonctions prises, l'intérimaire de Blatter s'est engagé à assumer cette tâche en consacrant tous ses efforts à cette organisation déclarant : « *J'occuperai cette fonction uniquement à titre intérimaire. La Fifa reste pleinement engagée dans le processus de réformes. Je ne serai pas moi-même candidat à cette élection.* » [Page 16](#)

RÉFORME DES INSTITUTIONS

Le CNR de Ntumi se prononce contre le référendum



Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenu hier à Mayama, dans le département du Pool, le président du Conseil national des républicains (CNR), Frédéric Ntumi Bintsamou, s'est déclaré opposé au référendum constitutionnel.

Notons que Christ Antoine Walembaut qui assure les fonctions de Directeur de cabinet du président du CNR est actuellement commissaire au comité ad hoc de suivi des recommandations du dialogue national de Sibiti 2015 auquel ce parti avait pris part.

ÉDITORIAL

Constitution 2015 (3)

[Page 2](#)

INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE

Vers des actions coordonnées de lutte contre la corruption

[Page 7](#)

ÉDITORIAL

Constitution 2015 (3).

Troisième et dernière proposition concernant le changement de notre Constitution : dans une partie de l'Afrique que menacent de graves crises politiques, ethniques et religieuses, le Congo se doit d'apporter la preuve qu'il est possible de débattre de la gouvernance publique sans pour autant sombrer dans le chaos. Au-delà de l'intérêt égoïste des partis politiques, qui porte naturellement leurs leaders à s'affronter pour se maintenir ou accéder au pouvoir, ce qui se jouera chez nous dans les prochaines semaines n'est pas autre chose que la paix.

La paix intérieure dont nous avons payé le retour au prix fort, il y a quinze ans, et qui nous a permis de nous reconstruire au terme de terribles épreuves. Mais aussi et surtout la paix régionale qui se trouve aujourd'hui menacée par les troubles en Centrafrique, dans l'est de la République démocratique du Congo, à la frontière du Cameroun et du Nigéria, sur tout le pourtour du Tchad.

Ceux qui, chez nous, prônent le désordre civil dans le seul but d'empêcher les citoyens congolais de rénover librement leurs institutions et de maintenir une forme de gouvernance qui a manifestement fait son temps, mesurent-ils le danger qu'ils font courir à l'ensemble de l'Afrique centrale ? Ont-ils conscience de ce qui se passerait si, par malheur, notre pays, qui joue aujourd'hui un rôle clé dans la prévention et la gestion des crises affectant le Bassin du Congo, se divisait à nouveau ?

Disons-le, sans l'ombre d'un doute : le choix qui a été fait au plus haut niveau de l'État de confier au peuple congolais le soin de se prononcer sur la réforme de ses institutions est un bon choix. Et ceux qui tentent, de l'intérieur comme de l'extérieur du Congo, d'empêcher le recours au référendum commettent une faute que l'Histoire ne leur pardonnera pas. Parce qu'ils foulent au pied l'un des principes fondamentaux de la démocratie qui est le libre choix de leurs institutions par les citoyens, ils s'excluent eux-mêmes du jeu.

Il leur reste très exactement quinze jours pour prendre la mesure de l'erreur nationale et internationale qu'ils commettraient s'ils persistent dans le déni de la démocratie qui les inspire aujourd'hui.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Le Club 2002 PUR plaide pour une campagne électorale apaisée

Après l'adoption en conseil des ministres du projet de loi portant loi constitutionnelle et la convocation du scrutin référendaire pour le 25 octobre, le Club 2002 PUR a appelé le peuple congolais à la vigilance et à la lucidité, pour que la campagne électorale qui commence le 9 octobre ne soit pas un prétexte pour troubler la paix et la tranquillité.

La position du Club 2002 Parti pour l'unité et la République (PUR) est contenue dans une déclaration rendue publique, le 6 octobre dans la capitale, à l'issue de la session extraordinaire du secrétariat permanent, élargi au bureau de la commission de contrôle et d'évaluation ainsi qu'au bureau fédéral de Brazzaville. La rencontre s'est déroulée sous la direction du secrétaire général de ce parti de la majorité présidentielle, Juste Désiré Mondelé. En effet, ce parti avait posé, d'après ses dirigeants, les jalons d'un nouvel ordre constitutionnel en vue du renforcement des institutions et la modernisation de la démocratie congolaise. C'était à l'occasion de son premier congrès extraordinaire, tenu les 16 et 17 mai sur le thème : « L'avenir en marche pour une nouvelle République avec Denis Sassou N'Guesso ».

S'agissant de la réforme des institutions, le Club 2002-PUR a rappelé à l'opinion nationale et internationale que le référendum est le moyen de l'expression populaire par excellence. C'est ainsi que le parti de Guy Wilfrid César N'Guesso a réitéré son soutien au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour la patience dont il a fait montre dans le débat sur l'évolution des institutions. Il s'est aussi félicité de la sagesse avec laquelle le chef de l'État a pris le temps de l'écoute, de la consultation de l'essentiel des forces vives de la Nation,

et d'en référer au souverain arbitre. « Nous appelons l'ensemble de nos dirigeants, militants, sympathisants et au-delà, tout le peuple congolais, à s'approprier et à promouvoir; autant que possible, le projet de loi portant loi constitutionnelle qui contient des innovations majeures », ont souligné les participants dans leur déclara-



Les participants à la session extraordinaire ; crédit photo Adiac

ration.

Concernant les innovations apportées dans la nouvelle loi fondamentale soumise au vote, le Club 2002 PUR a par exemple, noté des « principes d'égalité, de fraternité, de partage et de solidarité comme les valeurs constituant le socle de la nouvelle République et le dialogue comme le moyen de règlement pacifique des désaccords ou conflits d'ordre politiques. » À cela, s'ajoutent la prise en compte, à travers différents

conseils consultatifs, de la situation particulière des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec handicap ainsi que l'abolition de la peine de mort en République du Congo, qui sont, poursuit la déclaration, autant d'avancées dans la République nouvelle que tout le monde appelle de tous ses vœux. « Le Club 2002 PUR appelle l'ensemble de la classe politique congolaise, de l'opposition à la majorité, en passant par le centre, à la responsabilité historique afin qu'ensemble, nous posions les bases d'une

nouvelle République, une République de partage et de la solidarité, dans laquelle l'opposition aura un statut constitutionnellement reconnu et les femmes une parité constitutionnelle acquise », indique la déclaration.

Les participants ont, enfin, exhorté leurs militants à participer massivement au meeting du Pôle du consensus de Sibiti, le samedi 10 octobre au Boulevard Alfred Raoul à Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité :
Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
République du Congo / Tél. : (+242) 05
532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Simone Loubienga et Alphonse Benjamin Loukakou officiellement investis administrateurs-maires

Respectivement maires de Baongo et de Mougali, Simone Loubienga et Alphonse Barthélémy Loukakou ont été intronisés, le 8 octobre à Brazzaville. Leur cheval de bataille : la promotion de la paix et du vivre ensemble.



Simone Loubienga recevant le drapeau

Le secrétaire général du département de Brazzaville, Barthélémy Okiémy a ceint de l'écharpe tricolore ces administrateurs et leur a remis le drapeau de la République, symbole de commandement. L'acte d'investiture posé par le secrétaire général du département de Brazzaville a marqué la prise officielle de fonction par ces premiers citoyens de Baongo et Mougali, nommés depuis le 19 juin dernier.

« En ma qualité de première

citoyenne de Baongo, mon devoir est celui d'être au service de nos concitoyens, de leur rendre la vie agréable à travers les actes que je vais poser. Cette joie ne saura, en aucun cas, me faire oublier le poids de la responsabilité qui m'incombe. Nous devons nous transformer en véritable havre de paix. À ce sujet, je ferai violence à m'investir pour le maintien de l'ordre et la tranquillité au sein de notre arrondissement », a déclaré Simone Loubienga.

Son cheval de bataille demeure l'assainissement, la salubrité, la promotion de la paix et du vivre ensemble, la sécurité et la libre circulation des biens et des personnes, la promotion des initiatives de développement tant individuelles que collectives. Médecin de carrière, elle assimile sa nouvelle fonction à un sacerdoce et entend se mettre résolument au service de la communauté. « Je m'emploierai à vivre le prolongement de ce sacerdoce en aidant les populations de Baongo à mieux vivre ensemble pour que l'émergence ne soit pas un vain concept mais une réalité tangible », a-t-elle confié. L'administrateur-maire de Baongo perçoit cependant, la nomination des femmes au sommet des entités administratives comme une opportunité. « La nomination des femmes aux postes de responsabilités est un hommage rendu à la femme congolaise pour son engagement au processus démocratique et à la sauvegarde de la paix dans notre pays ». Ainsi, elle lance un appel à la gent féminine afin d'œuvrer ensemble dans un esprit de complémentarité. Dans l'exercice de sa fonction, Simone Loubienga envisage d'être sur le terrain pour toucher du doigt le vécu quotidien des administrés.

« Mon action se focalisera dans l'observance du plan d'actions quinquennal »

Alphonse Benjamin Loukakou s'attèlera, quant à lui, à la mise

« Mon action se focalisera également dans l'observance des délibérations observées dans le cadre du plan d'action quinquennal du conseil départe-



Alphonse Benjamin Loukakou arborant le drapeau

en application des lois et règlements de la République afin de promouvoir les valeurs de paix, et de cohésion sociale aux fins de favoriser le vivre ensemble dans le quatrième arrondissement. Pour ce faire, il compte sur l'appui de toutes les composantes de la population de Mougali, mettant ainsi l'accent sur l'assainissement, la protection des acquis infrastructurels et la préservation de l'environnement.

mental et municipal de Brazzaville », a-t-il insisté. Le maire de cet arrondissement a également profité de l'occasion pour lancer un appel à l'endroit des forces vives des quartiers de Mougali, à savoir : les jeunes, les femmes, les mutuelles, les confessions religieuses et autres, afin de sauvegarder les acquis de paix de génération en génération.

Josiane Mambou Loukoula

CYBERSÉCURITÉ

Le GUOT apprécie des modèles de solution informatique

Le Guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT) se propose d'apprécier les différentes approches en matière de déploiement de solution informatique pour sécuriser les documents électroniques, tel l'utilisation des signatures électroniques.

Le GUOT a réuni le 8 octobre à Brazzaville, autour de lui, toutes les administrations utilisant chacun son modèle de solution informatique, autour d'un séminaire atelier sur la certification des échanges électroniques et la mise en place d'une infrastructure de gestion à clef public. Ce partage d'expérience et de savoir-faire guidera l'action du GUOT dans son écosystème de cyber sécurité. En effet, le Congo s'inscrit dans la dynamique de sécurisation des transactions électroniques afin de garantir une utilisation aisée aux acteurs commerciaux, entreprises, entités publiques, à la population congolaise tout entière. « L'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) agit comme catalyseur du développement. La République du Congo, qui mise sur les TIC pour redynamiser son économie tradition-



L'atelier du GUOT / photo Adiac

nelle, s'est résolue de se doter via le guichet unique des opérations transfrontalières d'une infrastructure à clef public », a relevé le directeur général du

GUOT, Eugène Rufin Bouya.

Le décret définit la signature électronique de données résultant de l'usage d'un procédé fiable d'identification qui garantit son lien avec

teur connecté à un ordinateur pour opérer la signature.

Au-delà du caractère intellectuel, il reste à passer à l'acte en se dotant d'une infrastructure qui

rité capable de mettre le Congo à l'abri de toute forme de cyber attaque.

« À l'heure où le Congo donne au TIC dans son processus essentiel de son évolution, son développement et son émergence en dématérialisant les procédures et documents afin de favoriser l'éclosion du E-commerce, E-gouvernement, E-banking et E-business (...) C'est donc pour sa protection, sa sécurité, son intégrité que la République du Congo exprime le besoin de se doter d'une infrastructure à clef public fiable, afin de garantir la confiance dans les échanges électroniques », a expliqué le directeur général du GUOT. En définitive, les TIC sont dorénavant rentrées dans les habitudes, bouleversant de façon active la vie humaine. Elles continuent à se développer d'une manière exponentielle et irréversible en introduisant une nouvelle civilisation dont le socle est l'économie numérique.

Nancy France Loutoumba

l'acte auquel il s'attache. C'est un code personnel comprenant des chiffres, des lettres ou des logos imprimés sur une carte à puce qu'il suffit d'insérer dans un lec-

répondra aux besoins actuels du GUOT mais aussi futurs en matière de sécurisation des échanges électroniques et à mettre en place une vraie politique de cyber sécu-



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° N°07/AONO/COMIFAC/RIFFEAC/OIBT pour la construction d'un bâtiment R+1 à usage de laboratoire et salles de classe à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie (ENSAF), REPUBIQUE DU CONGO

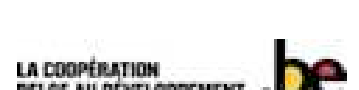
- Date: Don OIBT N° PD 456/07 REV.4 (F)
AAO N°: 07 /AONO/COMIFAC/RIFFEAC/OIBT
1. Le Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) a reçu un Don auprès de L'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) pour financer le RIFFEAC, et entend affecter une partie du Don au financement des coûts relatifs à la Construction d'un bâtiment R+1 à usage de laboratoire et salles de classe à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie (ENSAF), REPUBIQUE DU CONGO
2. Le RIFFEAC Maître d'Ouvrage invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la Construction d'un bâtiment R+1 à usage de laboratoire et salles de classe à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie (ENSAF), REPUBIQUE DU CONGO. L'Appel d'Offre National se déroulera conformément aux Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux de l'OIBT.
3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du siège du RIFFEAC sis à Yaoundé, RIFFEAC B.P. 2035 Yaoundé-Messa, Bâtiment Annexe Immeuble ANAFOR, Rue CEPER - Yaoundé / Cameroun Tél : 2 22 20 80 65, e-mail : riffeac@yahoo.fr; rjnloga@yahoo.fr: ou au secrétariat de l'ENSAF Université Marien NGOUABI, sis 1 avenue des 1ers jeux africains, Makélékélé-Brazzaville République du Congo Tél : (242) 06.669.85.19 / (242) 05.556.74.93 e-mail : Koubouanafelix@gmail.com; h_boukoulou@yahoo.fr
4. Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100.000) francs CFA.
5. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres; Acquisitions de Travaux, de l'OIBT.
6. Les offres doivent être déposées au secrétariat de l'ENSAF Université Marien NGOUABI, sis 1 avenue des 1ers jeux africains, Makélékélé-Brazzaville République du Congo Tél : (242) 06.669.85.19 / (242) 05.556.74.93 e-mail : Koubouanafelix@gmail.com; h_boukoulou@yahoo.fr: au plus tard le 09 novembre 2015 à 13h00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à 2000.000 FCFA. Les expressions d'intérêt, en 05 exemplaires, dont un original et 04 copies, doivent porter la mention: Appel d'Offres National ouvert 07 / AONO/COMIFAC/RIFFEAC/OIBT pour la Construction d'un bâtiment R+1 à usage de laboratoire et salles de classe à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie (ENSAF), REPUBIQUE DU CONGO À l'attention: KACHAKA SUDI, Coordonnateur Régional du RIFFEAC S/C M. le Directeur de l'ENSAF, Université Marien NGOUABI, sis 1 avenue des 1ers jeux africains, Makélékélé-Brazzaville République du Congo Tél : (242) 06.669.85.19 / (242) 05.556.74.93
7. Les offres doivent être valides durant une période de 90 jours à partir de la date limite de dépôt des offres.
8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 09 novembre 2015 à 14h00, au Secrétariat de l'ENSAF, Université Marien NGOUABI, sis 1 avenue des 1ers jeux africains, Makélékélé-Brazzaville République du Congo Tél : (242) 06.669.85.19 / (242) 05.556.74.93
- Yaoundé, le 30 septembre 2015
- Le Coordonnateur Régional
- Claude KACHAKA SUDI KAIKO



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° N°04/AONO/COMIFAC/RIFFEAC/OIBT POUR L'EQUIPEMENT DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'AGRONOMIE ET DE FORESTERIE (ENSAF), REPUBIQUE DU CONGO

- Date: Don OIBT N° PD 456/07 REV.4 (F)
AAO N°: 04 /AONO/COMIFAC/RIFFEAC/OIBT
1. Le Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) a reçu un Don auprès de L'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) pour financer le RIFFEAC, et entend affecter une partie du Don au financement des équipements à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie (ENSAF), REPUBIQUE DU CONGO
- Cet appel d'offres est constitué des deux (02) lots suivants :
- LOT 1 : Matériel forestier et matériel d'herbier
 - LOT 2 : Véhicule Pick up 4x4 double cabine
- Un soumissionnaire ne peut prétendre qu'à un seul lot à la fois
2. Le RIFFEAC Maître d'Ouvrage invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour l'acquisition des équipements à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie (ENSAF), REPUBIQUE DU CONGO. L'Appel d'Offre National se déroulera conformément aux Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux de l'OIBT.
3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du siège du RIFFEAC sis à Yaoundé, RIFFEAC B.P. 2035 Yaoundé-Messa, Bâtiment Annexe Immeuble ANAFOR, Rue CEPER - Yaoundé / Cameroun Tél : 2 22 20 80 65, e-mail : riffeac@yahoo.fr; rjnloga@yahoo.fr: ou au secrétariat de l'ENSAF Université Marien NGOUABI, sis 1 avenue des 1ers jeux africains, Makélékélé-Brazzaville République du Congo Tél : (242) 06.669.85.19 / (242) 05.556.74.93 e-mail : Koubouanafelix@gmail.com; h_boukoulou@yahoo.fr
4. Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100.000) francs CFA.
5. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres; Acquisitions de Travaux, de l'OIBT.
6. Les offres doivent être déposées au secrétariat de l'ENSAF Université Marien NGOUABI, sis 1 avenue des 1ers jeux africains, Makélékélé-Brazzaville République du Congo Tél : (242) 06.669.85.19 / (242) 05.556.74.93 e-mail : Koubouanafelix@gmail.com; h_boukoulou@yahoo.fr: au plus tard le 10 novembre 2015 à 13h00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à :
- Lot 1 : Deux cent mille (200.000) francs CFA.
 - Lot 2 : Quatre cent mille (400.000) francs CFA
- Les expressions d'intérêt, en 05 exemplaires, dont un original et 04 copies, doivent porter la mention: Appel d'Offres National ouvert 07 /AONO/COMIFAC/RIFFEAC/OIBT pour l'acquisition des équipements à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie (ENSAF), REPUBIQUE DU CONGO À l'attention: KACHAKA SUDI, Coordonnateur Régional du RIFFEAC S/C M. le Directeur de l'ENSAF, Université Marien NGOUABI, sis 1 avenue des 1ers jeux africains, Makélékélé-Brazzaville République du Congo Tél : (242) 06.669.85.19 / (242) 05.556.74.93
7. Les offres doivent être valides durant une période de 90 jours à partir de la date limite de dépôt des offres.
8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 10 novembre 2015 à 14h00, au Secrétariat de l'ENSAF, Université Marien NGOUABI, sis 1 avenue des 1ers jeux africains, Makélékélé-Brazzaville République du Congo Tél : (242) 06.669.85.19 / (242) 05.556.74.93
- Yaoundé, le 30 septembre 2015
- Le Coordonnateur Régional
- Claude KACHAKA SUDI KAIKO



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Le mal développement de la plupart des pays africains vient plus de la faiblesse des structures productives nationales le plus souvent extraverties, que par rapport à l'existence d'une monnaie commune reliée à l'Euro par une parité fixe... »

Kadialy Gassama - économiste, Rue Faidherbe X Pierre Verger, Le Quotidien, 07 octobre 2015

« Nous devons repenser le rôle de l'Etat et donner plus de pouvoir au niveau décentralisé. Si nous voulons enclencher le développement, nous avons deux points d'entrée : le local et le régional. »

Ibrahim Assane Mayaki, secrétaire exécutif du Nepad, ancien Premier ministre du Niger, Le Monde, 30 septembre 2015

« Les premières générations de dirigeants africains formés à l'école coloniale étaient en fait plus des administrateurs coloniaux que les inspirateurs d'un nouveau destin. »

Amadou Tidiane Wone, ancien ministre sénégalais, Le Quotidien, 1^{er} octobre 2015

« Quand surgit un conflit dans le choix entre deux directions, la négociation permet de retrouver le consensus. On notera, en outre, l'absence d'un guide providentiel. »

Jean-Didier Vincent, professeur de physiologie à la faculté de médecine de l'université Bordeaux II, (La République des bambouins) Le Point N°2247 du 1^{er} octobre 2015.

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

FONCTION PUBLIQUE

Le Congo et la Banque mondiale font le point

Le ministre de la Fonction publique, Gilbert Mokoki, a écahngé, le 7 octobre, avec la délégation de la Banque mondiale conduite par Jean Mabi Mulunba. Il s'est agi d'évaluer l'exécution du programme de renforcement des capacités pour la transparence et la gouvernance (PRCTG).

Le projet consistait à concevoir et à mettre en place un système de gestion électronique des documents afin de constituer un guichet unique de la Fonction publique. Les travaux, débutés en 2013, devaient se terminer en juin 2015. Lors de l'entretien, le ministre a apprécié l'exécution de ce projet piloté par le ministère de l'Économie et des finances.

Des nouveaux projets sont lancés pour informatiser les



Rencontre du ministre avec le PRCTG (crédit-adiac)

services, sécuriser le fichier central et renforcer les capacités du personnel. Ils portent sur l'élaboration et la mise en œuvre du schéma directeur, la réalisation d'un intranet du ministère et ses départements, le renouvellement du parc informatique. Il est aussi prévu l'étude et la réalisation relatives sur la sécurisation du fichier central

des agents civils de l'État. En matière de renforcement de capacités du personnel, le ministère a élaboré comme projet : les formations sur la planification stratégique et la gestion axée sur les résultats, la gestion des ressources humaines, la gestion des projets informatiques et le développement des applications.

Lydie Gisèle Oko

COMMÉMORATION

Les Lions Club des zones 251 et 252 réalisent un geste de solidarité

A l'occasion de la Journée internationale du service Lions, les membres des clubs de Brazzaville ont fait un don de sang le 8 octobre au Centre national de transfusion sanguine (CNTS) de Brazzaville.

La présidente de la zone 251, Clodia Ognelet, a souligné que ce geste est une expression des lions à l'égard des engagements pris au service des autres qu'ils ont faits siens, notamment en donnant à cette journée un caractère remarquable. Comme à chaque année, le Lions-Club international organise à cette occasion des actions à destination de tous les publics de tout âge. Poursuivant ses propos, elle a précisé que le 8 octobre, c'est le service client. Chaque club ou chaque zone, choisit une action à mener. « Nous



Une séance de prise de sang des lions de Brazzaville

avons choisi de faire un don de sang. Le don de sang sert à sauver la vie. C'est un acte

bénévole et charitable », a-t-elle ajouté.

Guillaume Ondzé



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	2 au 6 novembre 2015
La conduite du changement dans les organisations	3 jours	11 au 13 novembre 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	16 au 19 novembre 2015
Négocier avec ses fournisseurs stratégiques	3 jours	18 au 20 novembre 2015
La responsabilité sociétale des entreprises	5 jours	23 au 27 novembre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

CIRCULATION ROUTIÈRE :

Un taxi finit sa course dans la rivière Tsiémé

Le 8 octobre, les usagers de la route Nkombo-Moukondo ont été surpris de voir en matinée un taxi avec les quatre roues en l'air dans l'eau de la rivière Tsiémé, entre les arrêts Capitaine et La Ferme.

Selon des témoignages recueillis sur place, la scène s'est produite aux environs de deux heures du matin. La tentative de braquage serait à l'origine de cet accident qui n'a pas fait de mort suite à l'intervention prompte des policiers. En dépit des explications données par le taximan, les policiers ont laissé les trois présumés braqueurs dont l'un était grièvement blessé à la tête partir se faire soigner. « Ce n'est pas normal, ils se sont contentés des dossiers du taxi », a déploré un ami du taximan.

Mise en service il y a environ 5 ans, la route Nkombo-Moukondo, longue de 7 km, débaptisée «avenue de l'Union africaine» par le conseil municipal de

Brazzaville, est devenue «la route de la mort».

Pas une semaine ne passe sans qu'un accident mortel ne se produise sur ce tronçon. Désormais, c'est en envoyant leurs prières à Dieu que les usagers empruntent cette avenue.

Ces accidents, récurrents, poussent les populations à s'interroger sur les causes et à envisager les mesures à prendre. La première cause évoquée serait l'excès de vitesse sur fond de mauvais dépassements. Une attitude dictée par le bon état de la route et l'absence d'embouteillages. «C'est le bon côté des embouteillages c'est qu'ils contraignent les automobilistes à rouler au pas. Or, ce



Un Coaster du Fonds routier a percuté une RAV4 à l'arrêt Capitaine

n'est pas le cas ici car chacun veut faire le rallye pour lancer le moteur», commente un usager. S'ajoute, le manque de panneaux de signalisation ou de sécurisation. «Cette avenue a un défaut : le manque de ralentisseurs autrement

appelés dos d'âne», explique un riverain.

Pour rappel, depuis le début du mois d'octobre, une dizaine d'accidents se sont produits sur cette avenue. Bilan estimé : plus de dix personnes. L'accident le plus horrible est

celui du jeudi 1er octobre en matinée lorsqu'un véhicule transportant le sable a percuté une remorque faisant à la clé au moins trois morts dont le chauffeur qui a vu son corps coupé en deux.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT

L'école Samuel Ikounga de Sibiti ouvre ses portes

L'établissement scolaire est un don du colonel Rémy Ayayos Ikounga visant à résoudre, dans la mesure du possible, le problème d'accès à l'éducation auquel les jeunes enfants de la contrée étaient confrontés. Retour sur la cérémonie de remise officielle de cette école, le 7 septembre...

Sur les collines d'Indo, quartier numéro 6 de la communauté urbaine de Sibiti, trône le complexe scolaire Samuel Ikounga. La toute première école publique de ladite localité. Deux bâtiments de trois salles de classe chacun et un bloc administratif équipés composent ce cycle primaire complet allant du CP1 au CM2. L'établissement accueille près de 400 élèves, bantous et autochtones confondus, pour un corps en-

seignant d'une dizaine de membres. « L'érection de cette école par le colonel Rémy Ayayos Ikounga résout le problème d'accès à l'éducation des enfants d'Indo et celui des frais d'écolage puisqu'avant ils étaient inscrits dans une école évangélique où il fallait payer chaque fin de mois », a expliqué Daniel Mouanda, directeur du complexe scolaire Samuel Ikounga nouvellement sorti de terre.

La partie du complexe, mise au service de l'éducation nationale le 7 septembre, date de son inauguration, n'est que le premier module. A en croire le donateur, Rémy Ayayos Ikounga, la construction d'un collège, d'une école de métiers, un centre de santé d'urgence ainsi que des aires de jeu de plusieurs disci-

plines sportives va s'en suivre. Les populations, satisfaites de l'initiative, se sont d'ailleurs fait une idée de l'ensemble du projet en jetant des regards curieux sur la maquette du complexe Samuel Ikounga qui révèle la beauté de ce que sera l'établissement à l'issue des travaux de construction des modules qui restent.

Pour lier l'utile à l'agréable, Rémy Ayayos Ikounga a mis à la disposition des élèves et du corps des enseignants un nombre incalculable de fournitures et du matériel didactique. « Nous avons déjà lancé la commande auprès d'un tailleur qui confectionnera les tenues des 400 enfants inscrits pour l'année scolaire en cours », a souligné le donateur.



Le donateur Rémy Ayayos Ikounga remettant les kits scolaires crédit photo Adiac

soucieux de la formation de nos enfants, car le complexe scolaire Samuel Ikounga va façonner des générations d'hommes et de femmes dont la société a besoin pour son épanouissement », a déclaré le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, la jeunesse et l'éducation civique, Adolphe Mbou-Maba, avant de pro-

céder à la coupure du ruban symbolique et la réception des clés de cette école.

« (...) Revenez ici plusieurs années après, vous constaterez que cet établissement, consacré à la formation des cadres de demain, sera toujours en bon état », a promis le directeur de l'école en saluant, selon lui, cet acte de générosité du colonel Rémy Ayayos Ikounga. Samuel Ikounga fut...

Samuel Ikounga dont l'établissement scolaire porte le nom a été le premier instituteur de la localité de Sibiti, il y a plus d'un demi-siècle. Il a donc formé beaucoup de cadres congolais qui ont servi et servent encore le pays. Evidemment, Samuel Ikounga est le grand père du donateur. Désormais, sa personnalité morale (le complexe scolaire Samuel Ikounga) poursuivra l'œuvre pour laquelle il a consacré sa vie : l'éducation, la formation des cadres.

Reportage de Rominique Nerplat Makaya

Ce qu'ils ont dit...

« Une telle école, érigée dans mon département, en vue de la formation d'une élite que nous voulons pour le Congo de demain m'honore », a déclaré le préfet du département de la Lékoumou, Philippe Edgard Diafouka Bambela.

« Nous saluons l'œuvre du donateur Rémy Ayayos Ikounga,



Djason philosophe the winner, el vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka en concert, tous les dimanches à partir de 15h00 au bar Terrasse du Night club **Five stars**, 120 rue Boundji, Talangai, 2^e sortie Nord en allant vers Petit-chose-ba jardin
entrée: consommation 1500f
Cadeau signé retour sur scène nationale, après les Amériques et l'Europe

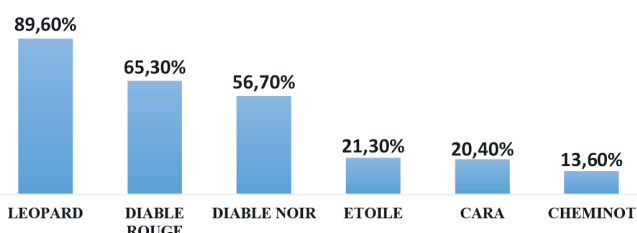


SONDAGE D'OPIONS SUR LE CLASSEMENT DES MEILLEURES EQUIPES CONGOLAISES DE FOOTBALL

Sondage réalisé à Pointe-Noire

Selon un sondage réalisé par l'Institut de sondage du Congo sur le classement des meilleures équipes congolaises de football, l'AC Léopard de Dolisie apparaît comme la meilleure équipe de football congolais devant l'équipe nationale (diabes rouges) et les diabes noirs. L'étoile du Congo, Cara et Cheminot complète ce classement.

Meilleure équipe Congolaise



Cette étude a été réalisée en utilisant une méthode des quotas sur 1.000 sujets, d'une tranche d'âge de 25 à 40 ans sur les 6 arrondissements de Pointe-Noire. Sondage réalisé en juillet.

Institut de Sondage du Congo (INS-CG)

se met à votre écoute pour vous proposer des sondages et des enquêtes de satisfaction adaptées à votre environnement de travail en garantissant une neutralité des études réalisées.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Tel : +242 05 559 76 01 / contact@ins-cg.com / www.ins-cg.com

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE

L'Unesco désigne le musicien congolais Ray Lema comme porte-parole

L'Unesco a lancé, le 7 octobre à Paris, une coalition internationale d'artistes pour soutenir la promotion d'un ouvrage de référence qui mérite d'être connu du public: l'Histoire générale de l'Afrique.

La coalition a comme porte-parole le musicien congolais Ray Lema. Dans la période des indépendances des pays africains, l'Unesco confie aux historiens africains la rédaction de l'histoire de leur continent perpétuée jusqu'ici grâce à l'oralité.

Les huit volumes seront rédigés par 350 spécialistes sur un total de 10 000 pages, portant sur plus de 3 millions d'années de civilisation. Ils sont aujourd'hui publiés en anglais, français et arabe, et dans 10 langues dont trois africaines (kiswahili, hausa et peul).

Ce sera la première fois que « la plume est entre les mains des Africains, qui partagent une vision continentale de l'histoire », écrit l'Unesco qui voit en cet ouvrage « un élément capital pour la reconnaissance du patrimoine culturel africain et mettre en évidence les facteurs qui

contribuent à l'unité du continent », comme l'affirme l'historien kényan Bethwell Allan Ogot. « La tradition orale, comme source légitime d'histoire, gagne enfin ses lettres de noblesse au sein de la communauté scientifique mondiale ».

Pour l'Unesco, 2015 constitue la 2^e phase du projet, à savoir l'utilisation pédagogique de l'Histoire générale de l'Afrique. Mais « ce monument d'érudition difficile d'accès », comme l'atteste l'historien congolais Elikia MBokolo n'a pas encore connu la vulgarisation nécessaire au sein de l'éducation nationale.

Trois défis sont donc à relever, a estimé l'anthropologue djiboutien Ali Moussa Iye : un défi pédagogique, à savoir « puiser dans les huit volumes de l'Histoire des contenus éducatifs communs à l'intention de tous les élèves africains du primaire et du secondaire » ; un défi politique, à savoir « intégrer ces contenus communs dans les différents systèmes éducatifs en Afrique » ; et enfin un défi financier, à savoir « convaincre les Etats de

l'Union africaine de délier les cordons de leurs bourses ».

Actuellement, l'Unesco œuvre sur le 9^e volume « visant à actualiser le contenu publié et à mettre en relief les nouveaux défis que rencontrent l'Afrique et ses diasporas », a-t-il aussi rappelé.

Parallèlement, l'Unesco vient de créer un réseau d'artistes, d'origine africaine et non africains pour sensibiliser la jeunesse aux messages véhiculés par l'Histoire générale de l'Afrique, et persuader les dirigeants africains sur l'intérêt que cela représente pour l'ensemble du continent « l'enseignement du patrimoine partagé des peuples africains ».

Pour Ray Lema, « les dégâts de l'histoire sont très profonds et ils minent l'Afrique ». Ajoutant : « pour nous, les Africains, il est vital de connaître notre passé pour panser les blessures qu'il nous a infligées et retrouver la foi en nous-mêmes. C'est fondamental pour surmonter le paradoxe du continent africain : être si pauvre, quand il est si riche ».

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

Ban Ki-moon révolté après la mort d'un Casque bleu près de Bangui

Le secrétaire général des Nations unies(ONU), Ban Ki-moon a, dans un communiqué, le 7 octobre, condamné l'attaque d'un convoi des casques bleus burundais à 55 km au nord de Bangui.

« Un convoi de la Mission intégrée multidimensionnelle de l'ONU en RCA (Minusca) entre Damara et Ngerengou, -la préfecture d'Ombella Mpoko- a été attaqué par un groupe armé non identifié, à environ 55 km au nord de Bangui. L'escorte militaire de la MINUSCA, composée d'une compagnie d'infanterie burundaise, a riposté. Durant l'échange, un casque bleu a été tué et un autre blessé », a indiqué le porte-parole de Ban Ki-moon. L'ONU qui avait entre-temps déplo-

ré la recrudescence de la violence à Bangui, ayant provoqué la mort d'une soixantaine de personnes et de 300 blessés, « Ban Ki-moon regrette, dans les termes les plus forts, les attaques contre des Casques bleus et demande que leurs auteurs soient rapidement traduits en justice. Il réitère son appel aux groupes armés à cesser les hostilités et à déposer les armes », a dénoncé Ban Ki-moon avant de présenter ses condoléances à la famille du défunt ainsi qu'au gouvernement et au peuple du Burundi. Il a ensuite souhaité un prompt rétablissement au soldat blessé. Le chef de l'ONU a réitéré l'engagement des Nations Unies à soutenir les autorités de la République centrafricaine dans leur lutte contre la criminalité et l'impu-

unité, conformément au mandat de la mission onusienne.

Ces derniers mois, la mission onusienne en RCA est la cible des attaques attribuées aux groupes affiliés aux anti-balaka et ex-séléka. Cette embuscade intervient quelques jours après l'attaque du siège de la Minusca à Bangui. Dans un communiqué de presse publié le samedi 03 octobre passé, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies(ONU) pour la République centrafricaine, Parfait Onanga-Anyanga, a qualifié l'acte comme étant constitutif de crime de guerre. Des véhicules de la Minusca ont été également attaqués lors de la vague de violences de Bangui les 25, 26 et 27 septembre derniers.

Fiacre Kombo

AFRIQUE CENTRALE

La CEEAC et la CEMAC veulent créer un réseau de lutte contre la corruption

Les institutions nationales anticorruption de tous les pays membres de la CEEAC et la CEMAC ont entamé le 7 octobre à Libreville (Gabon), un atelier visant la mise en place d'un réseau régional destiné à coordonner leurs actions pour mettre fin à ce genre de pratique au sein de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale.

La cérémonie d'ouverture de cet atelier a été présidée par le premier vice Premier ministre, chargé de la Justice, Séraphin Moundounga, représentant le chef de l'Etat gabonais, Ali Bongo Ondimba, empêché. « La criminalité qui exploite la fongibilité des frontières, aggravées par les évolutions technologiques, est devenue une menace sécuritaire multiforme dont les tentacules ne peuvent être contrôlées et anéanties par des actions cloisonnées de chaque Etat », a estimé Séraphin Moundounga.

Aussi s'est-il félicité du projet de la « mise en réseau d'organismes nationaux de lutte contre la corruption de l'espace sous-régional d'Afrique centrale » et que les « parties déviantes peuvent mieux être handicapées grâce aux mécanismes synergiques que vous mettriez en place. »

Le Réseau permettra entre autres, de renforcer les capacités de ses membres, d'accroître le partage de connaissances, d'informations et de bonnes pratiques afin de mieux lutter contre la corruption dans la sous-région.

Au cours de la réunion, des experts des pays de l'Afrique centrale, de la CEA, de la Commission de la CEMAC, du Secrétariat général de la CEEAC, de la Commission de l'Union Africaine, de la BAD, du PNUD, de la Banque mondiale et d'autres institutions partenaires examineront et valideront plusieurs documents dont un premier plan triennal du RINAC. Ce plan qui couvrira la période 2015-2017 sera axé sur la création de la visibilité du Réseau, l'établissement de sa crédibilité et le développement de ses dispositions institutionnelles.

Selon la deuxième édition du Rapport sur la gouvernance en Afrique, réalisé par la CEA, la corruption est l'une des principales entraves au développement de l'Afrique en général et l'Afrique centrale en particulier. Cette pratique constitue un obstacle à l'éradication de la pauvreté et sape la capacité du continent d'atteindre ses objectifs de développement.

Ce réseau permettra notamment de renforcer les capacités des institutions membres, d'accroître le partage d'expérience, d'informations et de bonnes pratiques afin de mieux lutter contre la corruption en Afrique centrale.

Selon le classement 2015 effectué par Doing Business se rapportant au climat des affaires et publié par la Banque mondiale, seize pays africains ont été déclarés en très mauvaise posture quant aux réalisations des affaires. Le quart des pays incriminés se trouve en Afrique centrale.

Yvette Reine Nzaba

DÉFENSE

Un détachement militaire français en formation au Cameroun

Composé d'une vingtaine de militaires français, un détachement d'instruction opérationnelle séjourne à Ngaoundéré, dans le nord du Cameroun jusqu'au 17 octobre, afin de dispenser un ensemble de formations au profit d'unités spéciales camerounaises impliquées dans la lutte contre le groupe islamiste Boko Haram, a-t-on appris.

Simultanément, une quarantaine de militaires des forces armées camerounaises se trouvent en mission à Libreville au Gabon pour des stages de formations dans les domaines du commandement de bataillon et d'aguerrissement au combat.

Ces formations s'inscrivent dans le cadre de l'accord du 21 mai 2009 instituant un partenariat entre le Cameroun et la France.

N.Nd.



Assurances et Réassurances du Congo

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Assurance Incendie	Assurance Scolaire
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Maladie
Assurance Globale Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise
	Etc...

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
 Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
 Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins



JOURNÉE MONDIALE
de la **POSTE**

09 Octobre



Les opérateurs postaux autorisés à exercer en République du Congo

La Communauté internationale célèbre, ce 9 octobre 2015, la journée mondiale de la Poste sous le thème : « *L'innovation, l'inclusion et l'intégration sont les principaux facteurs de succès pour l'avenir de la poste* ».

L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques, qui effectue trimestriellement des contrôles sur le respect, par les opérateurs, des engagements pris conformément à leurs cahiers des charges, publiée à cette occasion la liste des opérateurs postaux respectant la réglementation en vigueur en République du Congo au troisième trimestre 2015, et qui de ce fait sont autorisés à exercer sur l'étendue du territoire national.



Notre Vision

Faire entrer le Congo dans le Top 5 des pays africains leaders des Postes et des Communications Électroniques

OPÉRATEUR NATIONAL

OPÉRATEUR	ADRESSE	NOMBRE D'AGENCES	NOMBRE DE LOCALITÉS	LOCALITÉS	ZONES DE COUVERTURE
SOPECO ⁽¹⁾	68, Bd Denis Sassou-Nguesso, BZV	43	Couverture nationale	Tous les Départements	NATIONALE et INTERNATIONALE

¹ Société des Postes et de l'Épargne du Congo

OPÉRATEURS PRIVÉS DU SERVICE POSTAL RESPECTANT LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

OPÉRATEURS	ADRESSE	TÉLÉPHONE	NOMBRE D'AGENCES	NOMBRE DE LOCALITÉS	LOCALITÉS	ZONE DE COUVERTURE
ACC	AÉROPORT POINTE-NOIRE	069283713 055330404	8	4	POINTE-NOIRE, BRAZZAVILLE, DOLISIE, NKAYI	NATIONALE et INTERNATIONALE
BEAUVOIR BUSINESS	AÉROPORT MAYA-MAYA	068020288 055761025	6	3	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE	NATIONALE et INTERNATIONALE
DHL INTERNATIONAL	2, Av. MOE VANGOU- LA BP : 5485 POINTE- NOIRE	022810103	4	2	POINTE-NOIRE, BRAZZAVILLE	NATIONALE et INTERNATIONALE
EXAU BUSINESS	AÉROPORT MAYA-MAYA	069401607 055564583	6	2	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE	NATIONALE
FLORICHE EXPRESS	1144, Rue LOUFOU PLATEAU de 15ans BRAZZAVILLE	066301064	2	2	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE	NATIONALE
GALA EXPRESS SARL	220, Av. N.MANDELA BP : 1133 BRAZZAVILLE	069521058	3	2	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE	NATIONALE
PATEX	Rond-Point KASSAI BP : 2505 POINTE- NOIRE	055594351 066618350	6	4	POINTE-NOIRE, DOLISIE, NKAYI, BRAZZAVILLE	NATIONALE
SAGA EXPRESS	Av. LOANGO CENTRE-VILLE BP : 616 POINTE-NOIRE	057750701	2	2	POINTE-NOIRE, BRAZZAVILLE	INTERNATIONALE
SDV EXPRESS SERVICES	Av. LOANGO CENTRE VILLE BP : 616 POINTE-NOIRE	057750701	2	2	POINTE-NOIRE, BRAZZAVILLE	NATIONALE et INTERNATIONALE
NecoTrans (GETMA)	17, Av. KOUANGO MAKOSSO BP : 1032 POINTE-NOIRE	066524646	2	2	POINTE-NOIRE, BRAZZAVILLE	NATIONALE et INTERNATIONALE
GX International	01, Av. FOCH BP : 14160 BRAZZAVILLE	222812514	2	2	POINTE-NOIRE, BRAZZAVILLE	NATIONALE et INTERNATIONALE
SPEED UP	132, Rue LÉNINE OUENZE	069709475	2	2	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE	NATIONALE et INTERNATIONALE

AGENCE DE RÉGULATION DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

📍 : 91 Bis Avenue de l'Amitié ✉ : 2490 Centre-ville Brazzaville ☎ : +242 05 510 72 72

🌐 : www.arpce.cg

📱 : [arpcecongo](https://www.facebook.com/arpcecongo)

DIPLOMATIE

Le changement climatique et la COP 21 au centre d'une table ronde à la réunion de la zone franc de Bamako

Le changement climatique et la COP21 ont fait l'objet d'une table ronde exceptionnelle qui a réuni, récemment à Bamako, au Mali, plusieurs décideurs et spécialistes de la question, entre autres, le ministre français des Finances et des comptes publics, Michel Sapin ; le porte-parole du Groupe des négociateurs africains de la COP, Seyni Nafo ; la directrice exécutive du Fonds vert pour le climat, Hela Cheikhrouhou et le ministre gabonais de l'Economie, de la promotion des investissements et de la prospective Régis Immongault.

Michel Sapin a présenté le cadre général de la COP21 et les attentes de la réunion ; Seyni Nafo a expliqué la position africaine sur les négociations et les enjeux spécifiques à l'Afrique ; Hela Cheikhrouhou, a exposé son action et les ambitions du Fonds, ainsi que les règles d'allocation des ressources, et puis, elle a expliqué les apports du Fonds aux pays africains ; Régis Immongault a présenté l'expérience du Gabon dans la lutte contre le changement climatique.

Le cadre général de la COP21 et les attentes

Michel Sapin a appelé chacun des pays et chaque continent à « prendre des engagements contraignants pour agir efficacement contre le réchauffement climatique ». Il a indiqué que la « France endosse une responsabilité particulière pour que ce rendez-vous soit un succès ». Plusieurs questions ont été posées, notamment la question du fonds vert qui « renvoie aux capacités à mettre en œuvre pour soutenir des projets pouvant déboucher immédiatement ». Des engagements à plus long terme, et en particulier à partir de 2020, ont présenté un autre enjeu central

abordé à Copenhague. En outre, la question de la promotion des économies peu productrices de gaz à effets de serre (GES) a été soulevée. Les pays en développement (PED) ont fait état d'un besoin d'appui extérieur, et des financements pour réaliser des projets. « La COP21 ne pourra réussir qu'à la condition que nous ayons déjà avancé significativement sur cette question », a reconnu Michel Sapin. Il a demandé que l'on définisse le contenu réel du montant de 100 milliards

Les attentes du Groupe africain sur l'accord de Paris

Sur la position africaine, Seyni Nafo a indiqué que l'évaluation du montant finance climat oscille entre 330 et 650 milliards de dollars, et plus de 80% des montants concernent la réduction des émissions GES, et seulement 20% représentent l'adaptation aux impacts du changement climatique. Sur l'ensemble de ces montants, l'Afrique reçoit à peine 5% du financement global.

Or le coût prévisionnel de l'adaptation se situe pour l'Afrique entre 7 et 15 milliards de dollars annuels. Le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) prévoit à l'horizon 2030, pour un réchauffement de 2°C, un montant annuel allant jusqu'à 35 milliards de dollars. Indépendamment des adaptations,

« Plus le réchauffement augmente, plus les coûts d'adaptation seront élevés »

de dollars, la part de financements publics « indispensables », et privés. Il a ensuite appelé tous les pays à se mobiliser autour de l'enjeu du financement privé, ainsi que les banques de développement. Il a souhaité qu'en marge de la réunion de Lima au Pérou (9-11 octobre 2015), que l'on aboutisse à un préaccord sur les questions de financement. Considérant que la question de financement privé représente l'autre volet de « la crédibilité de la lutte contre le changement climatique ».

l'impact représenterait jusqu'à 7% du Pib du continent, d'après Seyni Nafo. Le surcroît additionnel associé à un développement propre en carbone s'établirait de 22 à 30 milliards de dollars en 2015, avant d'augmenter à partir en 2030 pour se situer entre 50 et 60 milliards de dollars. « Plus le réchauffement augmente, plus les coûts d'adaptation seront élevés », a souligné Seyni Nafo, avant de présenter les attentes du Groupe africain concer-

nant l'accord de Paris. À savoir : « stabiliser le réchauffement de la planète à 1,5°C à l'horizon 2030 ; donner les moyens à l'Afrique de s'adapter aux impacts inévitables et d'exploiter son potentiel en matière d'énergies propres et renouvelables ; contribuer au développement durable du continent ».

Il a rappelé que l'engagement pris en 2009 à Copenhague d'un financement à hauteur de 100 milliards de dollars à l'horizon 2020 représente un sujet de préoccupation pour l'Afrique. « Une question qui doit être traitée pour maintenir une confiance et garantir la crédibilité du dispositif », selon lui. Sur la base de la cartographie des enjeux, l'Afrique a défini plusieurs propositions : « assurer une mobilisation effective et transparente des 100 milliards de dollars comme niveau plancher à partir de 2020 ; instaurer le fonds vert comme mécanisme de financement multilatéral prioritaire ou principal ; permettre un accès aux énergies renouvelables et propres ».

Le fonds vert pour le climat

Le fonds vert est une institution multilatérale dédiée au financement d'investissements sobres en carbone et l'adaptation au changement climatique. Il a donc pour rôle de fournir des sources d'investissement à partir d'une « gouvernance équilibrée ». Hela Cheikhrouhou a souhaité que l'erreur du mécanisme de développement propre ne se reproduise. Notant que très peu de financements avaient été dirigés vers l'Afrique. Elle a demandé que les pays d'Afrique centrale et de l'Ouest soient par les premiers à proposer des projets, parce qu'ils ont été les moins dotés au sein du continent. Pour elle, le fonds vert représente

« une opportunité unique pour le continent africain ».

L'expérience du Gabon dans la lutte contre le changement climatique

« En dehors des aspects financiers, le changement climatique renvoie à des enjeux de développement », a déclaré Régis Immongault, convaincu que les financements doivent contribuer à assurer un développement durable aux économies africaines. Il a exposé la stratégie mise en œuvre par le Gabon en 2009, considérant que le développement durable constitue l'un des fondements de la croissance du pays. Il a souligné que tout projet doit inclure un volet lié au développement durable, une démarche qui permet « d'évaluer l'impact des projets sur la vie des populations ». Par exemple, pour mettre fin au torchage, le Gabon a dû instaurer « un mécanisme ». Il a aussi fait état d'un besoin d'accompagnement pour soutenir ce type d'initiatives, et à invoqué « une démarche commune avant le rendez-vous de Paris, compte des convergences d'intérêts qui peuvent exister entre les pays africains ».

Il a suggéré une « stratégie globale » entre les pays d'Afrique centrale visant à attirer l'investissement direct étranger (Ide) et « accompagner le volet de la diversification de l'économie ». Il est aussi revenu sur l'enjeu des transferts de technologie, « des enjeux qui peuvent susciter une unification des approches africaines ». La COP 21 qui se tiendra à Paris en décembre pourra constituer pour les pays africains un enjeu des mutations environnementales, et d'écoute de la part des pays occidentaux. À condition qu'ils soient unis.

Noël Ndong



Colina assurance: Un acteur majeur des assurances non vie, désormais au CONGO

Filiale du groupe SAHAM, Colina Assurance Congo SA vous offre les garanties et la sécurité d'un groupe leader de l'assurance en Afrique (28 sociétés d'assurance et de réassurance implantées dans 26 pays d'Afrique sub-saharienne, du Maghreb, du Moyen orient et de l'océan indien).

Notre forte implantation géographique, notre expérience et notre professionnalisme avérés, la confiance auprès des Réassureurs de premier rang nous permettent de mieux satisfaire vos besoins et exigences en assurance.

NOS CONTACTS :

Brazzaville

* CASE A5, AV. M. LYAUTEY,
Route du Parquet
Tél. 00242 22 260 15 15
00242 06 510 45 24

Pointe Noire

* 43, AV. MAFOUKA, Rond Point des Amoureux
Tél. 00242 22 294 20 08

* AV. J. OPANGAULT, Face FOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/051/2015



RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA « SALLE CONFERENCE N°1 » DU BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, A BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui est basé à Brazzaville, République du Congo, dispose d'une (1) salle de conférence pouvant accueillir jusqu'à trois cent cinquante (350) personnes. Cette salle de conférence, qui a été construite il y a plus de 30 ans, est actuellement dans un état de détérioration progressive. Suite à la croissance exponentielle de la technologie et des normes internationales, cette salle n'est plus adaptée pour les conférences internationales. En conséquence, l'OMS/AFRO a lancé un projet de « Rénovation de la Salle Conférence N°1 ». Ce projet vise à remédier aux lacunes observées dans les domaines suivants:

- conception interne;
- air conditionné;
- system de sonorisation;
- éclairage;
- audio-visuel;
- Meubles et revêtement;
- installations sanitaires;
- espace de stockage des équipements; et
- system informatique et communication.

La rénovation envisagée permettra à la Salle « Conférence N°1 » de répondre aux normes internationales.

Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'OMS

désire recruter une entreprise qui sera chargée de l'exécution des travaux de rénovation de cette salle. Le présent appel d'offres a pour but de permettre au Bureau régional de sélectionner une entreprise compétente pour un accord contractuel pour :

- l'exécution des travaux de rénovation de la salle de conférence no.1 du Bureau régional pour l'Afrique à Brazzaville, y compris les espaces connexes (Toilettes, magasin, hall et réception, auvent, portes du couloir, Logo OMS);
- la dépose et l'entreposage du matériel à réutiliser; et
- la dépose et l'évacuation des déchets dans une décharge publique autorisée.

Tous les détails relatifs à l'exécution des travaux sont consignés dans le dossier d'Appel d'Offres (DAO) notamment dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) élaboré à cet effet. Les travaux seront exécutés au Bureau régional à Brazzaville, au Congo et supervisés par l'Unité des Services administratifs régionaux.

Le dossier d'appel à proposition y afférant est disponible jusqu'au 26 octobre 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « l'Estate, OMS-AFRO », ou sur le site <https://www.ungm.org/Public/Notice>

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.

La soumission présentée sous plis fermé devra porter la mention «Confidentiel – RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE CONFERENCE N°1 (AFRO/051/2015)», et devra être déposée au plus tard le 3 Novembre 2015 à 14h00 à l'adresse suivante : Organisation mondiale de la santé Bureau Régional pour l'Afrique BP 6

Bureau de DAF N° 128 (1er étage)

Cité du Djoué

Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée le 16 Octobre 2015 à 9 heures avec comme programme :

- 09H00 à 09H30 : séance de briefing dans la Salle de conférence N°1;
- 09H30 à 10H30 : visite de reconnaissance des lieux et;
- 10H30 à 11H00 : séance de questions/ réponses.

Notes : Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

OFFRE D'EMPLOI

Pour le poste de : STANDARDISTE - Grade - FSN-04
Contrat à Durée Indéterminée
DATE D'OUVERTURE : 25 Septembre 2015
DATE DE CLOTURE : 09 Octobre 2015

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un Baccalauréat. La personne devra également avoir une très bonne maîtrise de la langue anglaise et du français et également une bonne maîtrise de Microsoft Office (Word et Excel). L'intéressé(e) aura entre autres tâches: recevoir et transférer les appels internes et externes pour l'Ambassade des Etats-Unis. L'intéressé (e) devra effectuer d'autres tâches liées à la gestion du courrier et devra être capable de conduire un véhicule de l'Ambassade (Permis de conduire obligatoire).

L'intéressé (e) exécutera d'autres tâches telles qu'elles lui seront assignées par son superviseur.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

6-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante :

BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU: Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Agent de Sécurité

Grade du Poste : FSN-02 (Grille salariale des agents de sécurité de l'Ambassade des Etats-Unis)
DATE D'OUVERTURE: vendredi 25 septembre 2015; DATE DE CLOTURE: vendredi 09 octobre 2015
Nature du contrat : Contrat à Durée Déterminée (CDD), 6 mois non renouvelable.

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche des individus ayant un diplôme d'études secondaires (BEPC), un niveau acceptable de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département de la sécurité. Les intéressés (ées) auront entre autres tâches: d'assurer la surveillance, la sécurité et la protection des propriétés et du personnel du gouvernement américain. Les intéressés (ées) exécuteront également d'autres tâches sur instructions de leur superviseur respectif. Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats (tes) dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés (ées).

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2073 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109

Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

DU NOUVEAU À POINTE-NOIRE

Pour un long et court séjour à Pointe-Noire au Congo Brazzaville, choisissez un seul cadre pour la location des chambres climatisées avec un point cuisine:

Contactez Archange au:

00 242 066 527 529

05 529 49 49

06 820 00 73

Archange est situé non loin du marché de Siafoumou et du Dr Mongo

Soyez les bienvenus

LEBENBAY

Immigration USA. Vivre. Travailler ou étudier aux USA.

Loterie. Plus de 50.000 Visas disponibles grâce au diversity Visa (DV)

TEL / 05 588 69 76 / 06 505 28 25

Adresse : Rond point- la coupole /59 rue Kimpanzou

Mougali Mucodec

Date limite le 2 novembre 2015-



INFO RENTREE 2015 – 2016 :

Dernières inscriptions

ESCIC est une école de la Chambre de Commerce de Paris et de Pointe- Noire.

DES DIPLOMES FRANÇAIS :

Pour les bacheliers : une formation polyvalente en management d'entreprise entièrement en anglais (BBA) diplôme international délivré par l'IFAM.

Pour les détenteurs d'un BTS : 3ème année de BBA en Français.

Pour les salariés : des formations en Master 1 et Master 2 en cours du soir.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - Escicinfo2013@gmail.

com ; www .escic-cg.com

FOOTBALL

Le Burkina avec trois nouveaux joueurs, mais avec un adversaire en moins

Pour préparer son duel face au Bénin, comptant pour le deuxième tour préliminaire des éliminatoires du Mondial 2018, Gernot Rohr a fait appel à 24 joueurs. Parmi eux, trois nouveaux joueurs, dont un finaliste des Jeux africains, Ziem Somda, buteur face au Congo en match de poules

Mais d'après la presse sportive panafricaine, les Etalons seraient aujourd'hui dans l'embarras après la défection supposée du Congo, qui devait affronter les Etalons à Creil le lundi 12 octobre à Creil. Deuxième de son groupe D des éliminatoires de la CAN 2017, le Burkina pourrait également voir son deuxième match annulé, puisque les Aigles du Mali, que les Etalons doivent affronter vendredi à Troyes, menacent de faire grève en raison d'un désaccord avec leur ministère de tutelle. Une préparation décidément bien compliquée.

Gardiens : Germain Sanou (Beauvais/France/4^e division), Abdoulaye Soulama (Hearts of Oak/Ghana/1^{re} division), Baba Zongo (EFO)
Défenseurs : Mohamed Koffi (Zamalek/Egypte/1^{re} division), Steeve Yago (Toulouse/France/1^{re} division), Paul Koulibaly (AC Horoya/Guinée/1^{re} division), Issouf Dayo (RS Berkane/Maroc/1^{re} division), Bakary Koné (Lyon/France/1^{re} division), Pierre Daïla (Stade Malien/Mali/1^{re} division), Parick Malo (JS Kabylie/Algérie/1^{re} division), Alassane Sango (SOC Cholet/France/4^e division)
Milieux : Abdoula Aziz Kaboré (Valenciennes/France/3^e division), Charles Kaboré (Krasnodar/Russie/1^{re} division), Adama Guira (Sonderjyske/Danemark/1^{re} division), Djakaridja Koné (Sivasspor/Turquie/1^{re} division), Ali Rabo (Mokaloon/Egypte/1^{re} division), Bertrand Traoré (Chelsea/Angleterre/1^{re} division), Alain Traoré (Lorient/France/1^{re} division)
Attaquants : Aristide Bancé (Chippa United/Afrique du Sud/1^{re} division), Jonathan Pitroipa (Al-Nasr/Emirats Arabes Unis/1^{re} division), Préjuce Nakoulma (Mersin/Turquie/1^{re} division), Ahmed Touré (Nejmeh SC/Liban/1^{re} division), Mikhaïlou Dramé (AS Marsa/Tunisie/1^{re} division)

Camille Delourme

ÉGYPTE

Les stars des Pharaons au complet face au Sénégal et à la Zambie

Malgré l'échec des équipes locales en demi-finale de la Coupe de la CAF, l'Argentin Hector Cuper n'a pas dérogé à la coutume, qui veut que les Pharaons d'Egypte s'appuient sur les éléments des grands clubs nationaux (10 pour Al Ahly et 7 pour le Zamalek, 1 pour Smouha et 1 pour l'ENPPI)

Pour affronter les U23 du Sénégal, ce jeudi, puis la Zambie, le 11 octobre, le technicien argentin pourra également compter sur quelques stars

expatriées comme l'excellent Salah (3 buts et 1 passe décisive en 9 matchs avec l'AS Rome), Trezeguet ou encore Ahmed Hassan Koka. Rappelons que les Egyptiens affronteront le vainqueur de Sierra Leone-Tchad en novembre pour le compte des éliminatoires du Mondial 2018.

Gardiens : Sherif Ekramy (Al Ahly), Ahmed El-Shennawy (Zamalek), El-Mahdi Soliman (Smouha) et Ali Lotfi (ENPPI)

Défenseurs : Ahmed Hegazy, Saad Samir, Rami Rabia, Sabry

Rahil et Bassem Ali (Al Ahly), Ali Gabr, et Omar Gaber (Zamalek), Mohamed Abdel-Shafy (Ahli Jeddah/Arabie Saoudite/1^{re} division)

Milieux de terrain : Mahmoud Kahraba et Tarek Hamed (Zamalek), Momen Zakaria, Abdallah El-Said et Mohamed Hamdy Zaki (Al Ahly), Mohamed El-Nenny (FC Bale/Suisse/1^{re} division), Mahmoud Trezeguet (Anderlecht/Belgique/1^{re} division), Amr Warda (Panetolikos/Grèce/1^{re} division)

Attaquants : Mohamed Salah (AS Roma/Italie/1^{re} division), Bassem Morsi et Ahmed Hassan Mekki (Zamalek), Amr Gamal (Al Ahly), Ahmed Hassan Koka (Braga/Portugal/1^{re} division)

C.D.



Auteur d'un bon début de saison avec la Roma, Mohamed Salah sera bien présent dans les rangs de l'Egypte, dont il reste le maître à jouer (droits réservés)

BASKET

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Pro A, 2^e journée (lundi 5 et mardi 6 octobre)

Rouen créé la sensation en l'emportant sur le parquet du Paris-Levallois (80-68). Si Giovan Oniangué n'a pas démérité (9 points, 2 rebonds, 2 interceptions, 3 pertes de balle, 1 faute commise pour 2 subies et +2 d'évaluation en 25 minutes), Jean-Michel Mipoka a livré un match plein (14 points, 6 rebonds défensifs, 1 contre défavorable, 1 passe décisive, 2 fautes commises pour 4 subies et +15 d'évaluation en 29 minutes).

Malgré le retour de Nobel Boungou Colo, meilleur marqueur de son équipe, Limoges chute à domicile face à Nanterre (68-77). Le Congolais a livré un match satisfaisant avec 16 points, 1 rebond défensif, 4 passes décisives, 2 interceptions, 4 pertes de balle, 2 fautes commises pour 3 subies et +12 d'évaluation en 34 minutes.

Monaco bat Pau-Orthez 90-82 avec une belle prestation du Brazzavillois, désormais international centrafricain, Max Kouguere : 15 points, 4 rebonds, 1 perte de balle, 1 faute commise pour 3 subies et +14 d'évaluation en 19 minutes. Elie Okobo n'a pas joué.

La rencontre entre Antibes et Orléans a été reportée au 13 octobre en raison des intempéries qui ont sévit dans le



Le face-à-face entre Jean-Michel Mipoka, balle en main, et Giovan Oniangué, a tourné en faveur du premier nommé lors de la victoire de Rouen à Paris (droits réservés)

Sud-est de la France. Au classement, Pau est 9^e, devant Limoges, 10^e, Rouen, 12^e, et Paris-Levallois, 15^e. Championnat Espoirs, 2^e journée (5 et 6 octobre)

Le Mans chute de peu à Chalon-sur-Saône (66-64). Yohan Ndolo, jeune intérieur de 17 ans, a joué 16 minutes pour 2 points, 4 fautes commises et 1 subie et +1 d'évaluation. Earvine Bassoumba a débuté le match dans le 5 de départ et a brillé avec 14 points, 2 rebonds défensifs, 3 passes décisives, 4 fautes commises pour 1 subie, 1 interception, 2 contres défa-

vorables et +15 d'évaluation. Emmené par un très bon Elie Okobo (+22 d'évaluation), Pau-Orthez déroule à Monaco (102-56). L'arrière de 18 ans cumule 17 points, 4 rebonds, 8 passes décisives, 2 fautes commises pour 3 subies, 3 interceptions et 1 perte de balle. Prometteur. Cholet chute à Villeurbanne (54-61) avec 8 points, 6 rebonds, 4 fautes commises pour 2 subies, 2 interceptions, 1 perte de balle et +9 d'évaluation en 17 minutes de Rigo Edzata.

C.D.



Un Espace de Vente:
 Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
 (africaine, française et italienne)
 Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
 Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
 Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Gouesso
 Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
 DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
 SAMEDI 9 h - 13 h



CONSEIL DE SÉCURITÉ

Des appréhensions autour des tensions préélectorales en RDC

S'exprimant pour la dernière fois devant l'ONU, Martin Kobler a dénoncé un nombre croissant de violations des droits de l'Homme liées au processus électoral, particulièrement à l'encontre du droit de rassemblement pacifique.

Les derniers développements de la situation politique en RDC, caractérisés notamment par les échauffourées ayant perturbé le meeting de l'opposition tenu le 15 septembre à la place Sainte-Thérèse à l'est de Kinshasa, font l'objet des préoccupations au niveau de l'instance onusienne. Le récent rapport de l'organisation américaine de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch (HRW) confirmant l'implication des responsables des services de sécurité et du parti présidentiel dans cette déconvenue n'a fait que rajouter à la crainte qui gagne l'ONU par rapport à l'avenir politique immédiat en RDC. Bientôt le pays va, en effet, amorcer son cycle électoral dont le point de

chute demeure la présidentielle et les législatives de novembre 2016.

Face à la persistance des tensions politiques, le chef de la mission de l'ONU en RDC (Monusco), qui s'exprimait pour la dernière fois le 7 octobre devant le Conseil de sécurité, a redouté le risque d'un débordement. Martin Kobler fonde ses appréhensions, entre autres, sur la recrudescence des violations des droits de l'Homme liées au processus électoral, en particulier les violations de la liberté de réunion pacifique à la lumière de ce qui s'est passé le 15 septembre à Ndjili. Il a, de ce fait, dénoncé la tendance à réduire l'espace politique avant les élections qui s'observe actuellement dans le chef des autorités politico-administratives tout en recommandant la prise par le gouvernement des mesures nécessaires devant garantir la tenue en 2016 des scrutins législatif et présidentiel transparents, crédibles et inclusifs.

Le patron de la Monusco, qui s'apprête à quitter la RDC d'ici la fin du mois, craint que les tensions politiques préélectorales n'affectent la tenue du dialogue stratégique qui pointe à l'horizon. Et Martin Kobler d'ajouter que la Monusco continuerait à jouer un rôle de bons offices pour soutenir tous les acteurs politiques et le peuple congolais dans la préparation des élections. « *Je ne peux pas dire avec certitude si les progrès réalisés sont durables ou si le spectre de la violence peut réapparaître et annuler ce qui a été réalisé jusqu'à maintenant* », a-t-il déclaré avant de réitérer son exhortation pour le respect des délais constitutionnels. « *Rien ne doit empêcher la tenue à temps des élections en novembre 2016 comme le prévoit la Constitution* », a-t-il affirmé tout en plaidant au passage pour un retrait progressif des forces de la Monusco qui, à l'en croire, est intimement lié à des « progrès tangibles sur le terrain ».

Alain Diasso

NORD KIVU

La perspective de reprise de la coopération militaire RDC-Rwanda suscite des remous

La Coalition des partis de l'opposition (Copap) basés à Goma prévient sur les risques d'une nouvelle invasion de la province par un nouveau mouvement rebelle instrumentalisé par le Rwanda et composé par des ex-combattants du M23.

Il y a quelques semaines, l'ancien ministre de la Défense, Ngoy Mukena, avait séjourné à Kigali afin de poser les jalons de la relance de la coopération militaire RDC-Rwanda. À l'ordre du jour, le dossier de l'éradication des rebelles hutus du FDLR et le rapatriement des ex-combattants du M23 qui se trouvent encore en territoire rwandais. Les contours du partenariat militaire conclu avec la partie rwandaise n'ayant pas été suffisamment divulgués, les spéculations n'ont pas tardé à combler le déficit communicationnel avec, en toile de fond, un sévère réquisitoire contre une démarche qui passe aux yeux de nombreux RD-Congolais pour une haute trahison. Même la perspective de collaboration entre les deux armées dans la traque des forces négatives que représentent les rebelles hutus rwandais réfractaires à l'idée de regagner leur pays est très mal perçue

par une certaine opinion intérieure. À l'instar du député Martin Fayulu, auteur d'une question orale adressée au ministre de la Défense aux fins d'éclairage sur les réelles motivations du partenariat militaire conclu à Kigali, la Copap basés au Nord-Kivu viennent de donner de la voix.

Dans un récent mémorandum adressé aux autorités politiques congolaises, les représentants des partis politiques de l'opposition basés dans cette province attirent la sonnette d'alarme sur le danger que court le pays via cette coopération militaire qu'ils qualifient de contre-nature entre les Fardc et l'armée rwandaise. Ils sont une dizaine des partis politiques signataires de ce mémorandum élaboré à Goma le 29 septembre 2015 et qui demeure toujours d'actualité. Alors que le gouverneur de province du Nord-Kivu avait, il y a peu, dénoncé la création par le Rwanda d'une nouvelle rébellion constituée des ex-M23 dénommée « Mouvement chrétien pour la reconstruction du Congo », la Copap ne s'explique pas la démarche gouvernementale tout en prévenant sur les risques d'une énième invasion du Nord-Kivu par le Rwanda via une nou-

velle rébellion armée.

Rappelant l'assistance directe du gouvernement rwandais dans la création du M23 ainsi que son soutien matériel, financier et humain aux rebelles de ce mouvement, les signataires du mémorandum expriment leur dépit vis-à-vis de cette démarche tendant à hypothéquer le droit à la paix et à la sécurité dont sont censés jouir pleinement les populations du Nord-Kivu conformément à la Constitution (article 52, alinéa 1). D'où leur appel à la population congolaise pour qu'elle se mobilise derrière les Fardc de sorte « *à mettre en échec tous les ennemis de la paix comme à l'époque du M23* ».

Au gouvernement, la Copap exige la clarification de la situation sécuritaire à l'est de la RDC et au représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et chef de la Monusco, il lui est demandé « *d'user de ses bons offices en vue d'un calendrier électoral consensuel et surtout d'un climat politique apaisé* ». Au nombre des partis signataires dudit document figurent, entre autres, l'UNC, le MLC, l'Ecidé, le RCD/K ML, l'UDECF, le PTC et tant d'autres.

Alain Diasso

HAUT KATANGA

Bientôt la mise sur pied d'un comité de coordination de lutte contre la rougeole

La décision a été prise par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, au cours d'une réunion qu'il a tenue au Haut Katanga dans la salle Wantanishi de l'hôtel de ville avec les différents services publics de son secteur pour faire le point sur cette maladie et voir dans quelle mesure remédier aux faiblesses des services dans la lutte contre la rougeole.

Ce comité, laisse entendre le ministre de la Santé publique, permettra de coordonner la lutte contre la rougeole sur le terrain. Le comité de coordination agira à trois niveaux, à savoir national, intermédiaire et dans toutes les zones de santé. Ce comité permettra de bien mener des activités pour lutter contre la rougeole sur le terrain. C'est pourquoi le ministre de la Santé publique a appelé les médecins chef de zone et les infirmiers titulaires d'exercer un leadership opérationnel en vue de lutter efficacement contre cette maladie qui constitue l'une des causes de mortalité infantile en RDC.

Au cours de cette réunion, le ministre de la Santé publique a déploré

la faible couverture vaccinale dans cette province. Il a, par ailleurs, signalé l'urgence qu'il y a pour les médecins chefs de zone et infirmiers titulaires des aires de santé de mettre en œuvre leur leadership afin de lutter efficacement contre la rougeole.

Aux médecins chefs de zones qui vont manifester un laxisme dans la coordination des interventions de lutte sur le terrain contre cette maladie, le ministre de la Santé publique leur a adressé une mise en garde : « Des sanctions seront prises à l'endroit des médecins et infirmiers titulaires qui ne feront pas preuve de vigilance dans la lutte ou la prévention des épidémies ».

Pour le Dr Félix Kabange Numbi, le gouvernement allouera incessamment plus de mille frigos solaires au Haut Katanga sur les deux mille cinq cent douze prévus. Dans la séance des échanges, il a été noté qu'il faut un approfondissement de l'analyse des données dans les zones de santé afin de pallier l'insuffisance des séances de sensibilisation des parents et responsables des enfants pour leur vaccination.

Aline Nzuzi

SANTÉ

Des consultations ophtalmologiques gratuites pour les personnes de 3^e âge

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, annonce à l'occasion de la célébration, le 7 octobre, de la journée mondiale de la vue l'organisation des journées de consultations ophtalmologiques gratuites pour les personnes de troisième âge.

La célébration de cette journée est placée sur le thème « La santé oculaire universelle », avec un appel à l'action : « Les soins oculaires pour tous ». Pour le ministre de la Santé publique, cette journée « offre une opportunité de se souvenir de milliers des personnes vivant autour de nous et qui souffrent d'une incapacité visuelle dont parmi elles un bon nombre est aveugle ».

« Pour commémorer cette journée de la vue, il est prévu par le Programme national de la santé oculaire et de la vision en collaboration avec le programme des soins palliatifs du ministère de la Santé des consultations ophtalmologiques des personnes de 3e âge dans quelques hospices de la ville de Kinshasa pendant tout le mois d'octobre 2015 », a-t-il déclaré dans son adresse à la Nation.

Tout en regrettant que la hausse progressive des affections visuelles dans le monde soit aussi perceptible en RDC, le Dr Félix Kabange Numbi indique que le gouvernement se mobilise continuellement chaque année pour prévenir les carences alimentaires conduisant ou prédisposant aux déficiences visuelles, en ciblant particulièrement les enfants, afin de les protéger de la perte de l'acuité visuelle dans leur vie adulte.

Le ministre de la Santé publique a, par ailleurs, invité toute la communauté nationale « *à se mobiliser pour lutter contre ce fléau à l'intérieur de leurs familles afin de pouvoir éviter au pays ce lourd fardeau de personnes non ou mal voyantes, une tragédie humaine, qui se voient ainsi dénier un de leurs droits fondamentaux, le droit à la vue* ».

S'appuyant sur les statistiques de l'OMS, le Dr Félix Kabange Numbi note que près de 285 millions de personnes souffrent de déficiences visuelles dans le monde entier. Ces chiffres risquent de connaître une flambée au cours de vingt prochaines années si des mesures efficaces ne sont pas prises à brève échéance, pourtant 80% de cas sont évitables et curable, voire traitable. 90% de la population mondiale malvoyante, explique le ministre de la Santé publique, vivent dans les pays en développement et ces déficiences visuelles sont les plus fréquentes dans la population âgée de plus de 50 ans. « *La plupart des atteintes de l'œil dans cette tranche d'âge peuvent facilement être traitées, telle la cataracte* ».

Pour le Dr Félix Kabange Numbi, En RDC, des actions de lutte contre la cécité et la perte de la vision sont renforcées. C'est dans ce cadre que des campagnes présidentielles sont organisées dans divers endroits du pays pour traiter ces malades, souvent démunis et ne pouvant accéder aux soins oculaires dont ils ont besoin. L'accès équitable aux soins oculaires ainsi assuré par le président de la République, renchérit-il, vise à réduire efficacement la cécité dans notre pays et à contribuer à la réduction de la pauvreté, en soignant également la femme qui est reconnue comme acteur important du développement économique.

Aline Nzuzi

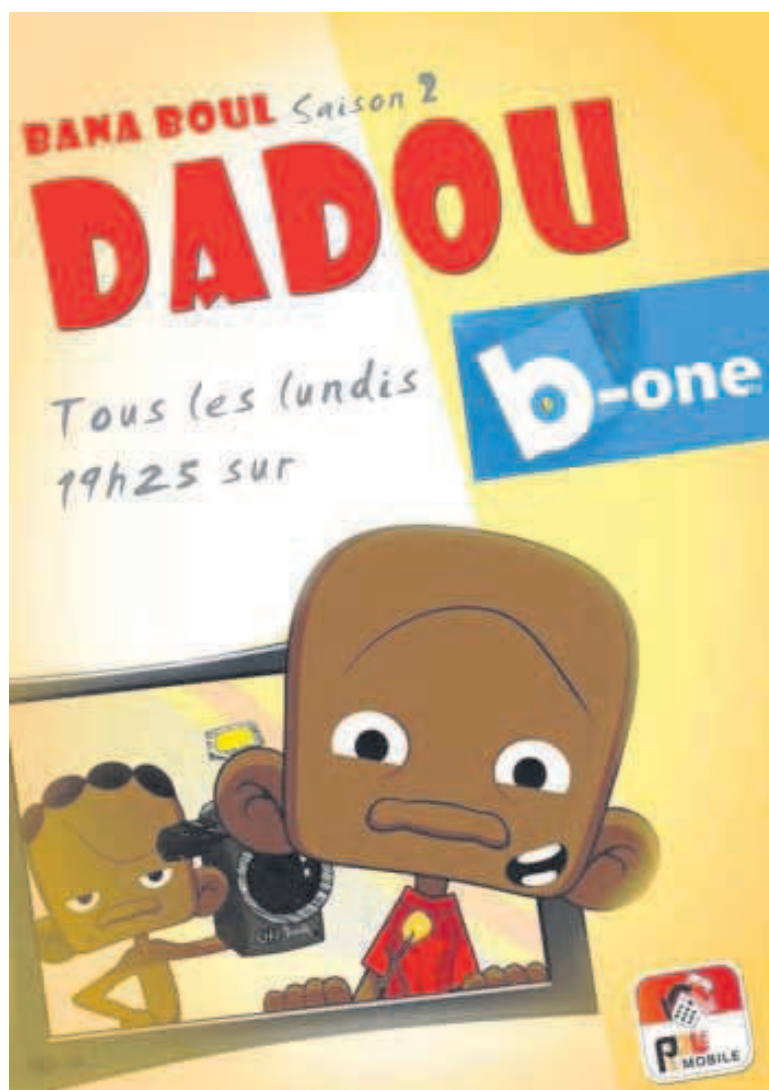
TÉLÉVISION

Les Bana Boul sont de retour

Dadou et Pitsho sont réapparus sur le petit écran, le 14 septembre aux alentours de 13h, dans un nouvel épisode diffusé sur B-One TV en guise de lancement de la Saison 2 du célèbre dessin animé congolais en lingala.

Annoncée depuis un peu plus de trois ans maintenant, la deuxième saison de la célèbre série humoristique en lingala est enfin disponible. Bana Boul est de retour sur le petit écran. On retrouve Dadou et Pitsho dans un décor tout à fait différent de celui de la Saison 1, ils passent carrément de la rue, l'école, l'église, etc., à la télévision. Ce que Dadou prend soin de souligner d'entrée de jeu après les salutations qu'il adresse aux « bandeko batali », autrement dit aux téléspectateurs. Un mot qu'il a un sacré mal à dire et coupe court en sortant l'équivalent en lingala qui est somme toute la principale langue de la série. Ainsi, les deux personnages reviennent aux Kinois qui les ont tout de suite adopté et adoré à travers la TV na Biso. Dadou fait le journaliste tandis que planté derrière la caméra, Pitsho fait office de caméraman.

Curieusement, le tout premier épisode dont le titre est Sonacou, du sigle de la « Société nationale de courant », semble coller à la réalité kinoise. D'aucuns le trouvent bien évocateur. On peut assurément y voir une sorte de parallélisme avec les problèmes de desserte en courant électrique que connaît Kinshasa, surtout avec les sérieuses perturbations de ces derniers mois. De quoi nous rappeler tout de suite que la série Bana Boul est une satire de la société congolaise. Mais ce n'est pas que, car en y regardant



de près, l'on peut tout de suite constater que la culture populaire congolaise en général et kinoise en particulier est la substance des gags et histoires courtes de la série humoristique.

Depuis la première du 14 septembre, la chaîne de télévision B-One (disponible sur le bouquet Canalsat) procède régulièrement à la diffusion d'au moins un épisode de Bana Boul 2 par semaine. Il suffit donc de se placer devant son petit écran tous les lundis à 19h25, juste cinq minutes avant le journal. Le lundi dans la journée, soit à 13 heures, a lieu la re-

diffusion de l'épisode précédent. Bana Boul Saison 2 est une production d'AlphabetBoys réalisés par les studios Dabox et Beyshoo. Le réalisateur Hallain Paluku a une fois de plus écrit les scénarios des dix épisodes qui sont diffusés exclusivement par B-One pour l'heure. Et il a confié aux Dépêches de Brazzaville que la Bana Boul 2 comporte en tout seize épisodes dont le contenu est encore plus hilarant que ceux de la saison initiale. Aussi souhaite-t-il donc une bonne détente à chaque téléspectateur.

Nioni Masela

SANTÉ

Atelier d'élaboration du PNDS 2016-2020

Le Plan national de développement sanitaire (PNDS) constitue le tableau de bord pour toutes les actions menées par le ministère de la Santé publique dans le cadre d'assurer la couverture sanitaire universelle. Le PNDS 2011-2015 étant arrivé à terme, il faut penser à un autre plan. C'est ce qui justifie l'ouverture de l'atelier d'élaboration du nouveau PNDS pour la période de 5 ans allant de 2016 à 2020.

Au cours de cet atelier qui met en présence tous les cadres du ministère de la Santé publique et les partenaires intervenant dans ce secteur, il est question d'évaluer le travail fait dans l'élaboration du nouveau PNDS. Pour le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabanga Numbi, le PNDS 2016-2020 permettra de dégager les priorités nationales et les activités à mener durant les cinq prochaines années. « L'objectif du PNDS 2016-2020 est d'identifier les priorités nationales de manière consensuelle et que tout le monde s'aligne sur ces priorités. Dans l'élaboration du nouveau PNDS, on ne doit pas oublier le cadre de suivi et évaluation », a dit le Dr Félix Kabanga Numbi. Il a appelé les participants à cette réunion à élaborer un PNDS réaliste, « qui nous permettra d'atteindre les objectifs. On n'a pas besoin de prendre plusieurs objectifs quand on sait qu'on ne va pas les atteindre ». Le PNDS 2011-2015, indique le ministre de la Santé publique, a révélé que certaines activités ont été pertinentes, il faut alors les poursuivre.

De son côté, le secrétaire général à la Santé, le Dr Marcel Mukengeshay, a reconnu qu'il y a des avancées qui ont été réalisées dans la mise en œuvre du PNDS 2011-2014 mais « le chemin est encore à parcourir car des efforts doivent être faits. Il faut qu'on actualise le PNDS en se basant toujours sur la stratégie du renforcement du système de santé ».

Aline Nzuzi

TENDANCE MUSICALE

La guerre du « générique » fait rage

Le générique, cette chanson au rythme endiablé introduisant généralement un album, paraît avoir repris son droit de cité sur l'échiquier musical congolais. On ne s'en passe plus.

par une animation riche et variée. Entre-temps, Félix Wazekwa dont le générique s'est carrément mué en une identité musicale vient de régénérer après une longue période d'hibernation avec sa dernière trouvaille « Fimbu », un single très dansant.



Fabregas

Le succès d'un opus en est quelque peu tributaire. Ce qui explique toute la fougue que mettent les artistes musiciens via leurs animateurs, pour proposer aux mélomanes une sauce bien aromatisée. Autre temps, autre mœurs, dirait-on. « Ya Mado » tiré de l'album « Anapiipo » de Fabregas illustre bien cette tendance portée vers l'animation restituée à l'air du temps au grand dam des férus de la rumba classique.

Le succès retentissant de cette séquence d'animation soutenu par un clip proche des standards internationaux est un cas d'école. « Fabro » a conquis les cœurs. Il a aligné des trophées et s'est, d'ores et déjà, positionné comme la coqueluche de la nouvelle vague. Toute la trame de la stratégie musicale du moment consiste à faire danser à tout prix. Le fond de la chanson, sacrifiée sur l'autel des périphrases et des détours langagiers que seuls les initiés savent déchiffrer, importe peu dans ce contexte musical consacrant la primauté de l'animation. L'atteinte à la morale publique n'émeut plus les consciences. À divers degrés, ceux qui sont censés la faire respecter finissent par tomber dans les travers de ces chansons burlesques, un véritable panier à Crabbe, ne reposant sur aucun schéma musical digne.

Aujourd'hui, le nouveau challenge musical se cristallise autour du coup de génie des animateurs obligés de « créer » en donnant la pleine mesure de leur capacité à tremousser le public. Dans cette guerre des tranchées à laquelle se livrent les « Atalaku » des temps modernes, pas de quartier pour les moins performants. On se souvient de l'entrée fracassante de Bercy Muana, transfuge de « Cultur'a pays vie », dans Wenge Musica MM avec son fameux cri « Vandisa Tempo » qui avait soulevé des vagues. Longtemps mis en disgrâce faute d'inspiration, Lobeso a fini par rétablir les équilibres avec « Kata fumbwa ». Les deux animateurs-vedette de Werrason très présents dans l'album « Flèche Ingeta » portent, à eux seuls, le succès de cet album meublé

Une façon pour l'artiste de confirmer son emprise sur un créneau dont il n'est plus seul à revendiquer la mainmise. « Mokuwa Bongo » devra désormais composer avec d'autres artistes tout aussi prolifiques sur cette matière à l'exemple de l'ex-animateur converti chanteur « Brigade Sarbaty », auteur de « affaire ya Rando » qui, il y a peu, avait tenu le haut du pavé. Il vient de récidiver avec « Bindenda » tout aussi excitante. Rubinho Mundimbu n'est pas en reste dans ce challenge et apporte sa touche particulière avec « Yeyo », un mélange des styles et des rythmes.

Kabose Bilembu que les mélomanes congolais avaient tôt fait d'oublier vient de surprendre en larguant un générique venu bousculer la hiérarchie musicale sur ce créneau. « Zakala ah », telle est l'intitulé du support que cet ancien sociétaire de Wenge Musica MM vient de larguer sur le marché. La musique est emballante nonobstant le côté provocateur de la danse qui l'accompagne. Ferré Gola « le Padre », Fally Ipupa, Papa Wemba, Koffi Olomide, Lacoste, JB Mpiana et tant d'autres se retrouvent, pour ainsi dire, dans cette dynamique musicale requinquée où l'animation est reine. C'est dire que cette forme musicale a encore de beaux jours devant elle en dépit de son caractère plutôt éphémère.

L'ouverture à l'international des artistes congolais longtemps cloîtrés dans une tradition musicale bâtie sur la rumba pure est à ce prix, notent les analystes. Le combat d'arrière-garde que se livre la nouvelle génération face à la montée en puissance du « Coupé décalé » passera aussi par ce style musical faisant la part belle à la danse. Une donne qu'expérimente, depuis l'aube de temps, Awilo Longomba dont le dernier featuring en date avec P-Square dans « Ennemi solo » fait un carton plein en Afrique de l'Ouest. Les albums en chantier ont donc intérêt à se mettre au pas pour ne pas passer à côté du sujet. Alors, « Atalaku » à vos marques !

Alain Diasso

La campagne pour la formation des jeunes vulnérables

L'objectif de cette campagne étant le recrutement des jeunes vulnérables âgés de 16 à 30 ans pour diverses formations prévues dans le cadre du projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE). Cette campagne va se dérouler du 12 au 17 octobre à Pointe-Noire.

Prélude à ladite campagne, une conférence de presse a été animée le 7 octobre dans la ville océane par Michel Mouanga, coordonnateur du PDCE. Il s'agit pour les jeunes qui n'ont pas de qualification de l'avoir et pour ceux qui exercent déjà dans l'informel de parfaire leurs connaissances en gestion des affaires. En termes de spécialités, les formations offertes concernent la menuiserie, la

soudure, la pâtisserie, la restauration, la coupe-couture, la broderie, le maraîchage et l'électricité. « Ce projet ouvert à tout jeune vulnérable est la première expérience de la Banque mondiale en Afrique francophone. Le Congo a l'insigne honneur de servir de pilote. Voilà pourquoi nous voulons qu'il réussisse et serve d'exemple aux autres pays d'Afrique francophone », a dit Michel Mouanga.

Le projet comprend deux composantes à savoir : la formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables et les micro-entrepreneurs et la seconde qui consiste à renforcer les capacités techniques, de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du ministère

de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi. Au total, 15 000 jeunes vulnérables devraient bénéficier de ce projet sur une période de cinq ans.

À Pointe-Noire, pour les 16-30 ans, les inscriptions se feront par arrondissement au CEFA Automobile, dans les paroisses Face de Jésus, Saint Jean Bosco, Saint Kisito, à l'église kimbanguiste de Mpaka et à la mairie de Mongo Mpoukou. Explications : « La première sous Composante 1.1 : Formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables concerne les jeunes âgés de 17 à 30 ans qui sont arrivés au lycée mais n'ont pas pu décrocher le baccalauréat et sont à la traîne

depuis un an. La sous composante 1.2 formation professionnelle pour les micro entrepreneurs prend en charge 1000 micro entrepreneurs dont 500 à Brazzaville et 500 à Pointe-Noire. La Sous composante 1.3 : Formation basée sur l'alphabétisation fonctionnelle et l'apprentissage pour les jeunes adolescents déscolarisés, 6000 jeunes sont concernés dont 3000 à Brazzaville et 3000 à Pointe-Noire âgés de 16 à 19 ans. Ces jeunes vont être mis en apprentissage auprès des maîtres artisans qui ont été identifiés à Brazzaville et Pointe-Noire. »

Les jeunes filles sont particulièrement encouragées à s'inscrire aux différentes formations offertes « Le souhait du PDCE est d'avoir

plus de filles que de garçons sinon 50/50. Le projet met l'accent sur la question du genre pour qu'il y ait suffisamment de jeunes filles mères. Les filles qui feront les métiers non traditionnels (mécaniques, soudure, menuiserie...) vont bénéficier des mesures d'incitation », a ajouté Michel Mouanga.

Le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) est un projet du ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi appuyé par la Banque mondiale. Il nécessite un montant global de 32 millions de dollars, soit 16 milliards de FCfa. Ce projet est entré en vigueur le 30 octobre 2014.

Hervé Brice Mampouya

SANTÉ

L'ECDC et les amis d'Owando veulent combattre la malnutrition avec la Spiruline

L'ECDC (l'Espace chantier pour le développement communautaire) et les Amis d'Owando, entendent introduire la culture de la Spiruline en République du Congo, afin d'améliorer la santé des jeunes enfants et jeunes mamans mise en péril par la malnutrition. Le projet a été dévoilé le 08 octobre par Viviane Riou, présidente des dites associations, lors d'une interview avec les Dépêches de Brazzaville.

Encore méconnue dans le milieu des congolais, la spiruline est une algue en forme de spirale aux vertus alimentaires exceptionnelles. Elle contient de très nombreuses vitamines, 60 à 70% de protéines, presque deux fois plus que le Soja.

Le premier élément en faveur de la spiruline est qu'elle permet de combattre à la fois la malnutrition et la malbouffe. Elle contient 14 fois plus de fer que les épinards, 15 fois plus de bêta carotène que les carottes et 2 ou 3 fois plus de protéines que les viandes.

Dans le cadre de leurs activités, axées dans la lutte contre la malnutrition, l'ECDC et les Amis d'Owando entendent installer une ferme de fabrication de Spiruline en République du Congo afin d'améliorer la santé des jeunes enfants et des jeunes mamans mise en péril par la malnutrition.

Pour Viviane Riou, ce projet revêt d'une grande importance, car il va non seulement permettre à lutter contre la malnutrition, mais également, générer d'emplois au niveau de la population locale. Cette autonomie demande un investissement de base de 150.000 Euro et actuellement les deux associations sont en quête de financement. « la consommation de spiruline est très bénéfique pour tout le monde, 3 grammes de spiruline par jour suffisent pour apporter



Viviane Riou/crédit photo Adiac

tous les éléments nutritifs à la santé », a dit Viviane Riou.

Rappelons que l'ECDC et les Amis d'Owando sont deux associations dont la vocation est d'œuvrer en faveur des plus faibles parmi les faibles, c'est à dire, les autochtones, un peuple sans défense qui souvent reste victime d'expulsions et de maltraitance de la part des bantous,

mais également d'apporter de l'aide et la protection à l'enfance.

Aujourd'hui, elles s'engagent dans la lutte contre la malnutrition, en introduisant la spiruline, un aliment exceptionnel et riche en vitamines, dans les habitudes alimentaires des Congolais.

Hugues Prosper Mabonzo

RAVIN DU QUARTIER TCHILOULOU

Les populations sollicitent l'intervention de l'État à l'approche des pluies

En 2007, Pointe-Noire a connu d'importantes inondations qui ont causé beaucoup de dégâts dans la ville. Le quartier Tchiloulou dans le 5^e arrondissement a payé un lourd tribut.

À l'approche de la saison des pluies, les populations s'inquiètent, vu l'ampleur du ravin que les pluies

gouvernement qui devra mettre des grands moyens pour endiguer le ravin comme ce fut le cas au quartier Massengo à Brazzaville, à hauteur de l'arrêt «Mimi».

Pour les populations, il ne s'agit plus maintenant de venir constater mais il faut agir car avec la tombée imminente des premières pluies, le pire est à craindre. Les pleurs, les



Le ravin de Tchiloulou crédit photo Adiac

des années précédentes ont causé, emportant des maisons et faisant au passage plusieurs victimes. Abandonnées, les populations sollicitent l'aide du gouvernement de la République. En visitant le ravin de Tchiloulou lors de la dernière session du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, les conseillers départementaux et municipaux ont pu se rendre compte des dégâts et du sinistre qui ne font que s'étendre au quartier 509, menaçant ainsi le quartier voisin André Jacques. Si l'on n'y prend garde, le quartier Mengo risque d'être aussi touché.

Le salut des populations ne tient maintenant qu'à l'intervention du

jérémiades, les lamentations se feront encore entendre dans ce quartier qui est en train d'être rayé progressivement de la carte urbaine. Selon les responsables du Conseil municipal, par le biais du deuxième vice-président, Pierre Justin Makosso, la résolution de ce problème dépasse la compétence de son institution en raison des moyens financiers énormes que nécessitent les travaux à entreprendre. Toutefois, a-t-il dit, un plaidoyer est en train d'être mené à l'endroit du gouvernement pour que cet épineux problème soit vu et que des moyens conséquents soient affectés pour démarrer les différents travaux.

H.B.M.

MOTS FLÉCHÉS N°080

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

GÂTEAUX SECS PROCES-SUS	DÉBARRASSER DES HERBES NUISIBLES DURILLON	PAYS AUX MILLIERS DE LACS FICELÉ	TROUBLE AFFECTIF ELLE FAIT SOUVENT LA UNE	QUI A DONNÉ SA PAROLE D'HONNEUR	OCCUPATION ILLÉGALE IL EST ÉLEVÉ CHEZ LES SURDOUÉS	TRÈS INDÉCISES
VILLE CANADIENNE QUI EST ROND				COMME UN HARENG SALÉ, PUIS SÈCHÉ MÉMOIRE	ARGON DE CHIMISTE ELLE REMPLIT LE SEAU	
GAULOISE	ROI DE SHAKESPEARE		ANGLE DE MURS ÉCHOUER SUR LA PLAGE			
		VÉRIFICATION DES COMPTES	MADAME BOVARY IMAGERIE MÉDICALE			RÉAGENCER
DIPLÔME UNIVER-SITAIRE	AVARE DES JOURS ET DES JOURS			DEVISE DE LA FRANCE ANIMAUX TÊTUS		
		IRANIEN			ARTICLE ÉTRANGER	
ANIMAL PARES-SEUX BRILLANTS DÉCORS			BLANC S'IL EST NEIGEUX DURÉE DE VIE			
		DIVINITÉ SOLAIRE A LA TÊTE AILLEURS	EST GRANDE OUVERTE SIGNAL DU DANGER		SUR LA PORTÉE COMPAGNIE ABREGÉE	
EN VRAC	DE BONNES CHOSES NETTOYÉE À L'EAU			HOMME DE COMPAGNIE DROGUE		
				FIT LA SOUDURE CHÂTEAU DE DIANE		DÉFAUT
ARRIVER PAR SURPRISE	AVANT MARIA OU AVEC CÉSAR DÉLIT		NIVELLENT ATOME CHARGÉ			
				FEMME PIEUSE	GALLIUM SYMBOLISÉ BON À PAYER	
QUEST-EST		DERNIÈRE DEMEURE			IL RAP-PORTE À LA BELOTE	
PATELAIN ISOLÉ						
		ARRIVÉ AU MONDE		GÉNISSE		

SUDOKU N°080

>FACILE

1		2	4	7		8	9	5
								3
	8			5	3		7	
8		5	9	6			2	7
		9				5		
3	2			8	7	6		9
	1		7	9			5	
4								
5	6	7		3	4	9		2

>MOYEN

				5		9	2	
				3	8	5		
5	4		9					8
8			2	1	3			5
	2	7				6	8	
3			8	6	7			9
7					2		9	4
		9	3	4				
	3	8		7				

>DIFFICILE

7	6			5	1	3		
	5	3						4
1					5			
8			6	3	9		2	
	3						1	
	4		5	7	1			8
		5						2
4						9	6	
	9	7	4			8		1

MOTS CROISÉS N°080

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Un futur, mais au conditionnel. - 2. Plat pour une jardinière. - 3. Résine fétide. Il prépare l'avenir. - 4. Question de test. Montré les dents. Strontium symbolisé. - 5. Entre deux points. Grande puissance. En passant par. - 6. Elle est constituée d'unités et de divisions. On les trouve toujours dans le dortoir. - 7. Il mit du vin dans son eau. Porteurs d'écharpes. - 8. Il est porté par un petit rat. Elle tire sur les chasseurs. - 9. Ayant une existence. Elle entre en Seine. - 10. Elles s'occupent des compteurs.

>VERTICALEMENT

A. Sortir une blague, en espérant faire un tabac. - B. Il remplit le ventre, entre deux bretelles. - C. Un père et une mer. Constituant de médaille. - D. Petit personnel. Peau de mocassin. Porteuse de titres. - E. Ville fameuse pour sa dépêche. Patriarche biblique. Étrange lucarne. - F. Refusera de se mettre à table. Avant *libitum*. - G. Mousse sur le zinc. Pièce de harnais. - H. Lopin de garenne. Négociait un tournant. - I. Employé. Réfléchi. - J. Abattues par la nouvelle.

MOTS À MOTS N°080

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et cinq lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- NITRE + SEME = E | | | | | E
- FRIRE + TIRE = T | | | | | R
- REINE + CARI = C | | | | | E

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°079

T	A	I	V	C	O
B	I	S	S	E	R
R	E	S	S	E	R
G	E	N	I	S	S
R	A	S	E	C	O
T	A	N	T	B	R
I	E	C	O	U	T
A	T	T	E	L	A
E	S	A	E	R	V
B	A	N	S	C	O
P	U	R	S	A	N
C	A	S	I	E	R
N	P	U	N	I	R
C	A	P	R	A	D
G	U	I	G	E	N
D	E	R	O	G	E

MOTS CROISÉS N°079

F	R	A	G	I	L	I	S	E	R
O	S	E	L	E	N	I	T	E	
U	P	E	R	I	S	E	H		
R	L	E	E	P	O	I	S		
G	E	L	N	O	U	N	O		
O	T	E	S	C	I	P	R		
N	O	A	A	S	P	I	C		
N	U	S	S	T	E	R	E	O	
E	P	A	R	N	E	A	N	T	
R	E	L	E	N	T	O	S	E	

SUDOKU N°079

7	9	5	3	1	4	8	6	2
6	4	2	7	5	8	1	3	9
8	3	1	2	9	6	5	4	7
2	1	9	4	6	7	3	8	5
5	8	4	1	3	9	7	2	6
3	6	7	5	8	2	4	9	1
1	5	6	8	2	3	9	7	4
9	7	3	6	4	1	2	5	8
4	2	8	9	7	5	6	1	3

5	6	4	1	7	3	9	8	2
8	9	3	6	4	2	7	5	1
7	2	1	8	5	9	3	4	6
9	5	8	4	6	7	2	1	3
1	3	7	5	2	8	4	6	9
2	4	6	3	9	1	5	7	8
4	1	9	7	3	6	8	2	5
6	7	2	9	8	5	1	3	4
3	8	5	2	1	4	6	9	7

3	6	1	2	9	5	7	4	8
5	4	2	6	8	7	1	3	9
9	8	7	1	3	4	5	6	2
1	3	6	9	4	8	2	5	7
4	7	9	5	2	6	8	1	3
8	2	5	3	7	1	4	9	6
7	1	8	4	6	9	3	2	5
6	5	3	7	1	2	9	8	4
2	9	4	8	5	3	6	7	1

MOTS À MOTS N°079

1/RÉTICENCE 2/ENTRAÎNER 3/ÉVÈNEMENT.

EVÈNEMENT

Le Venezuela organisera une semaine culturelle et touristique à Brazzaville



L'ambassadeur du Venezuela en République du Congo s'adressant à la presse

L'événement aura lieu du 26 au 31 octobre 2015 prochain. L'annonce a été faite, le 7 octobre, par madame Norma Borges ambassadeur de ce pays en République du Congo, à sa sortie d'audience chez le ministre du tourisme et de l'environnement, Josué Rodrigue Nguonimba.

Outre l'annonce faite sur la tenue de la semaine culturelle et touristique à Brazzaville prévue du 26 au 31 octobre 2015, au ministre Josué Rodrigue Nguonimba, les deux hommes d'État ont fait également le point sur toutes les précédentes réunions qu'ils ont eu. Ils ont aussi examiné le projet sur l'accord touristique entre les deux pays, à finaliser courant 2016.

Josué Rodrigue Nguonimba et Norma Borges, ont aussi parlé de la coopération bilatérale entre les deux États.

« Le Congo comme le Venezuela sont des pays pétroliers et nous ne devons pas nous baser uniquement sur le pétrole parce que nous savons que le pétrole peut un jour finir, donc il faut voir comment diversifier cette économie et contribuer au PIB du pays avec d'autres ressources ; c'est pourquoi le ministère vénézuélien du tourisme a initié une politique du développement de son tourisme pour pouvoir diversifier cette économie qui pourra apporter des ressources supplémentaires au budget de l'État », a-t-elle conclu.

Bruno Okokana

FIFA

Issa Hayatou président par intérim

Le président de la Confédération africaine de football a été élevé jeudi président par intérim de la Fédération internationale de football association (Fifa).

C'est la conséquence de la suspension provisoire prononcée par le comité d'éthique de la Fifa contre Joseph Sepp Blatter, président de la Fifa, Michel Platini vice-président et président de l'Union européenne de football association pour un délai de 90 jours. Le communiqué précise d'ailleurs que pendant cette période, les personnalités citées ne peuvent plus exercer toute activité liée au football que ce soit sur le plan national ou international. Les impliqués ont deux jours pour faire appel devant la commission des recours. C'est donc le Camerounais Issa Hayatou qui dirige la CAF depuis 1988 qui assurera l'intérim selon les statuts de la Fifa. « Comme le dispose l'art. 32, al. 6 des statuts de la Fifa, Issa Hayatou, en tant que vice-président le plus longtemps en fonction au sein du Comité exécutif de la Fifa, assurera le rôle de président de la Fifa par intérim », a confirmé la Fifa.

Dans ses premières déclarations, Issa Hayatou a assuré qu'il assumerait cette fonction uniquement à titre intérimaire et qu'il n'a pas



Issa Hayatou, ici avec Sepp Blatter, assume l'intérim à la Fifa (photo DR)

l'intention de briguer la présidence de la Fifa. « En ces circonstances exceptionnelles, je reprends aujourd'hui, jeudi 8 octobre 2015, le poste de président de la Fifa conformément aux articles 30, al. 6 et 32, al. 6 des statuts de la Fifa. J'occuperai cette fonction uniquement à titre intérimaire. Le Congrès extraordinaire choisira le 26 février 2016 un nouveau président et je ne serai moi-même pas candidat à cette élection ». Et Issa Hayatou d'ajouter : « Sachez qu'à compter d'aujourd'hui et jusqu'à la tenue de ce congrès extraordinaire, je m'engage pleinement à assumer cette tâche et consacrerai tous mes efforts à l'organisation, les associations membres, nos employés, nos précieux partenaires ainsi qu'aux supporters du monde entier. La Fifa reste pleine-

ment engagée dans le processus de réformes, lequel processus a besoin du soutien et de l'adhésion du public. Nous continuerons de coopérer pleinement avec les autorités et de suivre l'enquête interne, quelles que soient ses conclusions. »

Jérôme Valcke, lui aussi suspendu pour un délai de 90 jours, cède son fauteuil de secrétaire général de la Fifa à Markus Kattner. L'ancien vice-président de la Fifa Chung Mong-joon (candidat à la prochaine élection présidentielle) a écopé de six ans de suspension et 100 000 francs suisses d'amende. Selon la Commission d'éthique indépendante, une suspension additionnelle de 45 jours maximum pourrait être prononcée ultérieurement contre Blatter, Platini et Valcke.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Guy Léon Fylla, un maître s'en va

Guy Léon Fylla, le maître des maîtres. Chef d'orchestre, il a dirigé les plus grands de la musique congolaise, Nino Malapet, Edo Ganga, Célestin Kouka, Papa Noël, Jean Serge Essous. Sa connaissance du solfège en a fait le précepteur des plus grands guitaristes des deux rives : Brazzos, Franco, Raymond Brank et tant d'autres.

Guy Léon Fylla est l'un des pères incontestés de la peinture congolaise. Il a été le maître de Ndinga Hilarion, Émile Mokoko, Michel Hengo, parmi les plus illustres qui se réclamaient ou se réclament encore de sa filiation artistique.

Que peut-on encore dire de Guy Léon Fylla, pris dans les mailles de la mort, après lui avoir consacré, il y a quelques années, un Brin d'Histoire ? C'était un bon père, attentionné et disponible. Esprit brillant, lucide et intelligent, il avait fait l'école de Mbounda, mais il a renoncé à sa vocation d'enseignant pour la musique et la peinture.

Guitariste, saxophoniste ou encore chanteur, comme dans *Mama éé*, ce titre qu'il met sur le marché du disque en 1953. *Mama éé*, son éternel succès,

est chanté par son épouse de l'époque, la Camerounaise Marcelle Ebibi, mise sur l'orbite musicale congolaise par ce titre. C'est aux éditions Cefa (Comptoir d'édition du folklore africain) du groupe belge Pelgrims que cette chanson est enregistrée, sous la direction de Bill Alexandre, guitariste belge, chef du studio, qui est à la guitare électrique, utilisée pour la première fois, dans la musique congolaise dans cette œuvre grandiose de Guy Léon Fylla. *Mama éé* n'était pas un succès mais un triomphe couronné par la Rtb (Radiotélévision belge francophone) l'année de sa sortie. Cette œuvre s'inscrit parmi les plus grands standards de la chanson congolaise. « Peu de chansons résistent à l'air du temps, à l'oubli imposé par les modes, à la disparition des sentiments ».

Aurolé par ce succès, Il prend, par la suite, la tête de l'orchestre Negro Jazz qu'il emmène à Léopoldville en 1955. C'est dans cette ville, capitale de la musique congolaise, qui dispose de studios d'enregistrement et d'un embryon d'industrie phonographique, que se disloque Negro Jazz. De ce noyau originel naissent les groupes emblématiques

de la musique des deux rives : Ok jazz, Rock'A Mambo, Maquina Loca, Bantous créés par des transfuges, Essous, Nino, Edo, Célestin et bien d'autres musiciens.

Peintre de renommée internationale, Guy Léon Fylla a bouleversé l'art pictural au Congo par son style qui oscille entre réalisme et cubisme. Il y a, dans sa peinture, quelque chose de pathétique et même profondément poignant, reconnaissable entre mille. Il met en scène, à travers la coulée de peinture sur la toile, des scènes de vie courante, restituées avec un réalisme désarçonnant. Les images joyeuses jouxtent des paysages fuligineux. La dimension onirique de son inspiration a donné lieu à une peinture ciselée, au propre comme au figuré, faite de fulgurances chromatiques. C'était le maître de la peinture au couteau. Ivre de génie autant que de travail, il laisse une œuvre de qualité, éparpillée dans le monde.

Né le 11 avril 1929, à Elisabetha, actuellement Lokoutou, en République démocratique du Congo, dans la province orientale, Guy Léon Fylla, grande taille, d'une solide santé, belle corpulence,

était un bon vivant. Des années après Mbounda, il commence des études de droit par la capacité, avant d'obtenir une licence dans cette discipline en 1980. Dès 1967, une passe financière délicate le contraint à trouver un emploi. Il est recruté dans une société pétrolière, en qualité de cadre jusqu'à sa retraite. Cette activité professionnelle ne l'empêche pas, à la création de l'Unéac (Union des écrivains et artistes congolais) de devenir président de l'Union des musiciens congolais (Umc). C'est à ce titre que 20 ans plus tard, il participe à la Conférence nationale souveraine en 1991. Il est membre de Conseil supérieur de la République lors de la période de transition.

Jusqu'au dernier battement de cœur, Guy Léon Fylla a vécu en artiste, sans contraintes. Il est décédé à Brazzaville, le jeudi 1er octobre 2015. Comme disait le poète : « Tout tombe. Le soleil tombe. Nous tombons à sa suite ». « La vie est incessante course contre la mort... Le meilleur ne gagne pas toujours ». La preuve : Le maître des maîtres est tombé.

MFUMU